

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01794
Numéro SIREN : 487 607 095
Nom ou dénomination : HBH

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2023 sous le numéro de dépôt 10982

CONVENTION D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

SOCIETE APORTEUSE

1°) La société dénommée **BLOT IMMOBILIER**, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège est à RENNES (35000), 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 385 038 724.

Représentée par Monsieur David BLOT, son Président, ayant tous pouvoirs à cet effet en vertu de l'article 14 des statuts de la structure.

Ci-après désignée la « **Société Apporteuse** »,
D'une part,

SOCIETE BENEFICIAIRE

2°) La société dénommée **HBH**, société par actions simplifiée au capital de 50.000,00 euros, dont le siège est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 487 607 095.

Représentée par la société BLOT IMMOBILIER, sa Présidente, elle-même représentée par Monsieur David BLOT, ayant tous pouvoirs à cet effet.

Ci-après désignée la « **Société Bénéficiaire** »,
D'autre part,

La Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire étant désignées ensemble les « **Parties** ».

Lesquelles, préalablement à la convention d'apport partiel d'actifs, objet des présentes, ont exposé ce qui suit :

I – REGIME JURIDIQUE DE L'OPERATION

La Société Apporteuse entend faire apport, au profit de la Société Bénéficiaire, des éléments suivants :

- Un fonds de commerce d'agence immobilière, situé à BETTON (35830) 3 avenue d'Armorique ; ce fonds, ainsi que le passif qui y est attaché, constituant une branche complète d'activité ;
- Un fonds de commerce d'agence immobilière situé à CHANTEPIE (35135) 46 ter Avenue André Bonnin ; ce fonds, ainsi que le passif qui y est attaché, constituant une branche complète d'activité ;
- Un fonds de commerce d'agence immobilière, situé à SAINT-GREGOIRE (35760) 3 rue Duchesse Anne ; ce fonds, ainsi que le passif qui y est attaché, constituant une branche complète d'activité ;
- Un fonds de commerce d'agence immobilière, situé à PACE (35740) 3 avenue Brizeux ; ce fonds, ainsi que le passif qui y est attaché, constituant une branche complète d'activité ;
- Un fonds de commerce d'agence immobilière, situé à CESSON-SEVIGNE (35510) 2 Cours de la Vilaine ; ce fonds, ainsi que le passif qui y est attaché, constituant une branche complète d'activité ;
- Un fonds de commerce d'agence immobilière, situé à RENNES (35000) 25 boulevard de la Liberté ; ce fonds, ainsi que le passif qui y est attaché, constituant une branche complète d'activité ;
- Un fonds de commerce d'agence immobilière, situé à BRUZ (35170) 16 avenue Alphonse Legault ; ce fonds, ainsi que le passif qui y est attaché, constituant une branche complète d'activité ;
- Un fonds de commerce d'agence immobilière, situé à VERN SUR SEICHE (35770) 2 rue de Châteaubriant ; ce fonds, ainsi que le passif qui y est attaché, constituant une branche complète d'activité ;
- L'intégralité des mille trois cent cinquante (1.350) parts sociales, numérotées de 1 à 1.350 de même catégorie, qu'elle détient dans le capital de la société **BLOT LE** (793 364 670 RCS RENNES), constituant une branche complète d'activité ;
- L'intégralité des cinq mille deux cent cinquante (5.250) parts sociales, numérotées de 1 à 5.250 de même catégorie, qu'elle détient dans le capital de la société **BLOT RO** (521 491 993 RCS RENNES), constituant une branche complète d'activité ;
- L'intégralité des huit mille trois cent cinquante (8.350) parts sociales, numérotées de 1 à 5.250 et de 8.751 à 11.850 de même catégorie, qu'elle détient dans le capital de la société **BLOT BR** (521 488 130 RCS RENNES), constituant une branche complète d'activité ;
- L'intégralité des cinq mille deux cent cinquante (5.250) parts sociales, numérotées de 1 à 5.250 de même catégorie, qu'elle détient dans le capital de la société **BLOT LA** (521 488 114 RCS RENNES), constituant une branche complète d'activité ;
- L'intégralité des cinq mille neuf cent trente-huit (5.938) parts sociales, numérotées de 1 à 5.938 de même catégorie, qu'elle détient dans le capital de la société **BLOT GE** (521 491 795 RCS RENNES), constituant une branche complète d'activité.

L'ensemble de ces apports sera ci-après désigné la « **Branche d'Activité Apportée** ».

Cette opération sera réalisée dans les conditions prévues aux articles L. 236-18 et suivants du Code de commerce relatifs au régime juridique des scissions de sociétés, la Branche d'Activité Apportée étant constitutive d'une branche complète d'activité, et notamment dans les conditions prévues à l'article L. 236-28 du Code de commerce relatif au régime simplifié des apports partiels d'actifs.

En conséquence, il s'opérera, de la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire, laquelle sera substituée à la première, une transmission de tous ses droits, biens et obligations relatifs à la Branche d'Activité Apportée.

II – CARACTERISTIQUES DES SOCIETES CONCERNEES

La Société Apporteuse

La société dénommée **BLOT IMMOBILIER** a été constituée, sous la forme d'une société à responsabilité limitée, aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rennes du 30 janvier 1992, enregistré à la recette de Rennes Est le 13 février 1992, sous la mention F°21n N°62, Bordereau N° 62/3.

Elle a été transformée en société anonyme avec gestion par un directoire et un conseil de surveillance, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 2010.

Elle a adopté la gestion par un conseil d'administration suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2012.

Puis, elle a été transformée en société par actions simplifiée suivant décision de la collectivité des associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 7 octobre 2017.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, sous le numéro 385 038 724, depuis le 23 juin 1992.

Elle a pour objet principal l'activité de holding animatrice de groupe.

Son siège social est à RENNES (35200), 93 avenue Henri Fréville.

Sa durée est de cinquante (50) années à compter de son immatriculation. Elle viendra donc à expiration, sauf prorogation ou dissolution anticipée, le 23 juin 2042.

Son capital social s'élève à la somme de **DEUX MILLIONS D'EUROS** (2.000.000 €).

Il est divisé en quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatre (4.984) actions, de même valeur nominale, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées.

La Présidence de la Société Apporteuse est assurée par Monsieur **David BLOT**.

La Direction Générale – Vice-Présidence est assurée par Madame **Sandra BLOT**.

Cette société est soumise de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

Son exercice social commence le 1^{er} février de chaque année pour se clôturer le 31 janvier de l'année suivante.

Les comptes de la Société Apporteuse sont certifiés par le Cabinet Thierry LE CADRE et par Monsieur Jean-Hugues HOUEDRY, Commissaires aux comptes titulaires.

La Société Apporteuse est titulaire d'une carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce, n°CPI35022018000027491, délivrée par la CCI ILLE ET VILAINE le 24 avril 2021.

L'extrait K-bis de la société est joint en **Annexe 1**.

La Société Bénéficiaire

La société dénommée **HBH** a été constituée, sous la forme d'une société à responsabilité limitée, aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 12 décembre 2005, enregistré à la Recette Divisionnaire de RENNES EST le 19 décembre 2005 sous la mention Bordereau n°2005/2 786 Case n°46 Ext 17051.

Elle a été transformée en société par actions simplifiée suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mai 2023.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, sous le numéro 487 607 095, depuis le 19 décembre 2005.

Elle a pour objet principal l'exercice de la profession d'agent immobilier et de mandataire en matière de vente d'immeubles et notamment la réalisation de toutes opérations d'entremise et de négociation se rapportant à l'achat, la vente, l'échange de tous biens immeubles.

Son siège social est à RENNES (35000), 93 Avenue Henri Fréville.

Sa durée est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation. Elle viendra donc à expiration, sauf prorogation ou dissolution anticipée, le 18 décembre 2104.

Son capital social s'élève à la somme de **CINQUANTE MILLE EUROS** (50.000 €).

Il est divisé en cinq cent (500) actions, d'une valeur nominale de cent Euros (100 €) chacune, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées, et intégralement détenues par la société **BLOT IMMOBILIER** (385 038 724 RCS RENNES).

La Présidence de la Société Bénéficiaire est assurée par la société BLOT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 385 038 724, elle-même représentée par Monsieur David BLOT, Président.

Cette société est soumise de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

Son exercice social commence le 1^{er} février de chaque année pour se clôturer le 31 janvier de l'année suivante.

Les comptes de la Société Bénéficiaire ne sont pas certifiés par un Commissaire aux comptes.

La Société Bénéficiaire est titulaire d'une carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce, n°35022017000017611, délivrée par la CCI ILLE ET VILAINE le 26 mars 2020.

L'extrait K-bis de la société est joint en **Annexe 2**.

III – LIENS ENTRE LES DEUX SOCIETES

1 – Liens en capital entre la Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire

La Société Apporteuse contrôle la Société Bénéficiaire. Elle détient la totalité du capital de la Société Bénéficiaire.

La Société Apporteuse s'engage à maintenir cette détention jusqu'à la réalisation définitive de l'opération.

La Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire sont, toutes deux, des sociétés par actions.

De ce fait, la présente opération bénéficie du régime simplifié des apports partiels d'actifs, conformément à l'articles L. 236-28 du Code de commerce.

L'application de ce régime exonère notamment les sociétés participantes d'avoir à désigner un Commissaire à la scission ou un Commissaire aux apports.

2 – Dirigeant commun

Les Parties précisent que les sociétés ont comme dirigeant commun la société BLOT IMMOBILIER, agissant en qualité de Présidente, représentée par Monsieur David BLOT.

IV – MOTIFS ET BUTS DE L'OPERATION D'APPORT

La présente opération s'inscrit dans le cadre de mesures visant à simplifier et à rationaliser la gestion du groupe, à réduire les frais de fonctionnement, notamment sur le plan financier, comptable et administratif, pour conduire à une meilleure efficacité économique.

Elle a notamment pour finalité de concentrer tous les fonds de commerce et toutes les participations de sociétés, relatifs à l'activité de « Habitation » du groupe au sein d'une seule structure, laquelle sera directement détenue par la Société Apporteuse.

V – COMPTES DE REFERENCE, METHODE D'EVALUATION UTILISEE, COMMISSAIRE A LA FUSION, COMMISSAIRE AUX APPORTS

1 – Comptes de référence

Les éléments utilisés pour établir les conditions de l'opération sont :

➤ **Pour la Société Apporteuse :**

- La valeur comptable des éléments d'actif et de passif constituant le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à BETTON (35830) 3 avenue d'Armorique ;
- La valeur comptable des éléments d'actif et de passif constituant le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à CHANTEPIE (35135) 46 ter avenue André Bonnin ;
- La valeur comptable des éléments d'actif et de passif constituant le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à SAINT-GREGOIRE (35760) 3 rue Duchesse Anne ;
- La valeur comptable des éléments d'actif et de passif constituant le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à PACE (35740) 3 avenue Brizeux ;
- La valeur comptable des éléments d'actif et de passif constituant le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à CESSON-SEVIGNE (35510) 2 Cours de la Vilaine ;
- La valeur comptable des éléments d'actif et de passif constituant le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à RENNES (35000) 25 boulevard de la Liberté ;
- La valeur comptable des éléments d'actif et de passif constituant le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à BRUZ (35170) 16 avenue Alphonse Legault ;
- La valeur comptable des éléments d'actif et de passif constituant le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à VERN SUR SEICHE (35770) 2 rue de Châteaubriant ;
- La valeur comptable des titres de société **BLOT LE** ;
- La valeur comptable des titres de société **BLOT RO** ;
- La valeur comptable des titres de société **BLOT BR** ;
- La valeur comptable des titres de société **BLOT LA** ;
- La valeur comptable des titres de société **BLOT GE** ;

Le tout, figurant à l'actif de la Société Apporteuse au sein des comptes clos au **31 janvier 2023**, derniers comptes clos ; (**Annexe 3**) ; ceux-ci ayant été approuvés aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des associés de ladite société en date du 31 juillet 2023.

➤ **Pour la Société Bénéficiaire :** Les comptes annuels clos au **31 janvier 2023**, derniers comptes clos (**Annexe 4**) ; ceux-ci ayant été approuvés par son associé unique le 20 juin 2023.

2 – Méthode d'évaluation

Les sociétés participant à l'opération étant placées sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif formant la Branche d'Activité Apportée sont apportés à la Société Bénéficiaire, conformément aux articles 710-1 et suivants du Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014-03, pour leur valeur nette comptable figurant dans les comptes de la Société Apporteuse arrêtés au **31 janvier 2023**.

En conséquence, ces valeurs s'établissent à :

Pour le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à BETTON (35830) 3 avenue d'Armorique :
Valeur des éléments d'actifs apportés 44 053,60 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés 383,10 Euros

Pour le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à CHANTEPIE (35135) 46 ter avenue André Bonnin :
Valeur des éléments d'actifs apportés 19 388,60 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés 383,10 Euros

Pour le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à SAINT-GREGOIRE (35760) 3 rue Duchesse Anne :

Valeur des éléments d'actifs apportés 37 971,67 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés 383,10 Euros

Pour le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à PACE (35740) 3 avenue Brizeux :

Valeur des éléments d'actifs apportés 95 313,61 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés 11 078,31 Euros

Pour le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à CESSON-SEVIGNE (35510) 2 Cours de la Vilaine :

Valeur des éléments d'actifs apportés 75 110,85 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés 383,10 Euros

Pour le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à RENNES (35000) 25 boulevard de la Liberté :

Valeur des éléments d'actifs apportés 590 215,40 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés 45 120,62 Euros

Pour le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à BRUZ (35170) 16 avenue Alphonse Legault :

Valeur des éléments d'actifs apportés 24 889,28 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés 10 056,11 Euros

Pour le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à VERN SUR SEICHE (35770) 2 rue de Châteaubriant :

Valeur des éléments d'actifs apportés 23 390,00 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés 375,00 Euros

Pour les mille trois cent cinquante (1.350) parts sociales de la société **BLOT LE** (793 364 670 RCS RENNES) :

Valeur des éléments d'actifs apportés 135.000 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés NEANT

Pour les cinq mille deux cent cinquante (5.250) parts sociales de la société **BLOT RO** (521 491 993 RCS RENNES) :

Valeur des éléments d'actifs apportés 52.500 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés NEANT

Pour les huit mille trois cent cinquante (8.350) parts sociales de la société **BLOT BR** (521 488 130 RCS RENNES) :

Valeur des éléments d'actifs apportés 83.500 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés NEANT

Pour les cinq mille deux cent cinquante (5.250) parts sociales de la société **BLOT LA** (521 488 114 RCS RENNES) :

Valeur des éléments d'actifs apportés 52.500 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés NEANT

Pour les cinq mille neuf cent trente-huit (5.938) parts sociales de la société **BLOT GE** (521 491 795 RCS RENNES) :

Valeur des éléments d'actifs apportés 59.380 Euros
Valeur des éléments de passifs apportés NEANT

L'actif total apporté s'élevant à..... 1 293 213,01 Euros
Et le passif pris en charge étant de 68 162,44 Euros

Il en résulte un actif net total apporté de 1 225 050,57 Euros

La rémunération de l'apport de la Branche d'Activité Apportée doit, quant à elle, être déterminée par la parité d'échange calculée sur la base de la valeur réelle de la Société Bénéficiaire et de la Branche d'Activité Apportée.

Toutefois, à la faveur d'une tolérance fiscale (BOI-IS-FUS-30-20-20181003 n°40), la rémunération de l'apport sera déterminée par la parité d'échange calculée sur la base de la valeur de l'actif net comptable de la Branche d'Activité Apportée et de la Société Bénéficiaire, dans la mesure où l'apport, placé sous le régime de l'article 210 A du Code général des impôts, respecte les trois conditions cumulatives ci-après :

- 1°) Les titres reçus par la Société Apporteuse en contrepartie de l'Apport représenteront au moins 99 % du capital de la Société Bénéficiaire à l'issue de l'opération ;
- 2°) La participation détenue par la Société Apporteuse dans la Société Bénéficiaire représentera au moins 99,99 % du capital de cette dernière à l'issue de l'opération ;
- 3°) Tous les titres de la Société Bénéficiaire présentent les mêmes caractéristiques.

En conséquence, ces valeurs s'établissent à :

- Valeur de l'actif net comptable de la Branche d'Activité Apportée 1 225 050,57 Euros
- Valeur de l'actif net comptable de la Société Bénéficiaire 1 994 281,85 Euros

La valeur de l'actif net comptable de la Société Bénéficiaire est diminuée de la distribution de dividendes intervenue le 20 juin 2023.

Il en ressort que l'apport de la Branche d'Activité Apportée serait rémunéré par la création de :
 $1\,225\,050,57 / (1\,994\,281,85 / 500) = 307$ actions nouvelles de la Société Bénéficiaire.

3 – Commissaire à la scission et Commissaire aux apports

Conformément aux dispositions L. 236-28 du Code de commerce, l'application du régime simplifié des apports partiels d'actifs exonère les sociétés participantes d'avoir à désigner un Commissaire à la scission ou un Commissaire aux apports.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

CONVENTION D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

ARTICLE 1 – APPORT PARTIEL D'ACTIFS

Désignation de la Branche d'Activité Apportée

La Société Apporteuse transmet à la Société Bénéficiaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires et de droit et sous les conditions ci-après stipulées, tous les éléments d'actifs et de passifs attachés à la Branche d'Activité Apportée, celle-ci étant composé de ce qui suit :

a) Le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à BETTON (35830) 3 avenue d'Armorique

La Société Apporteuse est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES en qualité de propriétaire non exploitant du fonds, sous le numéro SIRET 385 038 724 00030 - code APE 68.20B (Location de terrains et d'autres biens immobiliers).

Le contrat de location-gérance du fonds, en cours, dont l'exploitant est la société **BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD**, sera transmis à la Société Bénéficiaire.

Elle est originellement propriétaire du fonds pour l'avoir créé à partir du 1^{er} juillet 1996.

Il est précisé que la présente Société Apporteuse n'emploie aucun effectif salarié, attaché au fonds.

Le fonds comprenant notamment les éléments **d'actifs** suivants :

- 1°) La clientèle, l'enseigne et le nom commercial y attachés ;
- 2°) Le matériel, le mobilier, les équipements, les ustensiles et les accessoires servant à l'exploitation du fonds ;
- 3°) Les contrats attachés à l'exploitation du fonds ;

4°) Les créances et disponibilités attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

5°) Valeur du fonds commercial 41 755,00 Euros

6°) Valeur des créances clients 2 298,60 Euros

La Société Bénéficiaire prendra en charge le **passif** afférent au fonds apporté, à savoir :

1°) Les dettes fournisseurs attachées au fonds ;

2°) D'une manière générale, tout passif ou dette, dès lors qu'ils sont attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

3°) Valeur des dettes fiscales 383,10 Euros

Ces éléments d'actif et de passif constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

Il est précisé que la Société Apporteuse n'exploite pas le fonds. Ce fonds est donné en location-gérance à la société BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD en vertu d'une convention en date du 16 octobre 1999.

La Société Apporteuse déclare que le fonds n'est grevé d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 5 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

La Société Apporteuse déclare en outre :

- Qu'elle n'a consenti à la date de ce jour aucun nantissement sur le fonds, susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour ;

- Qu'elle n'a fait l'objet d'aucune poursuite pouvant donner lieu à une inscription de nantissement judiciaire ;

- Qu'elle est à jour de ses cotisations sociales et qu'aucun nantissement de privilège de sécurité sociale n'est susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour.

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire du fonds, ainsi déclaré précédemment ;

- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition du fonds ;

- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés.

b) Le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à CHANTEPIE (35135) 46 ter avenue André Bonnin

La Société Apporteuse est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES en qualité de propriétaire non exploitant du fonds, sous le numéro SIRET 385 038 724 00022 - code APE 68.20B (Location de terrains et d'autres biens immobiliers).

Le contrat de location-gérance du fonds, en cours, dont l'exploitant est la société **BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD**, sera transmis à la Société Bénéficiaire.

Elle est originellement propriétaire du fonds pour l'avoir créé à partir du 17 octobre 1994.

Il est précisé que la présente Société Apporteuse n'emploie aucun effectif salarié, attaché au fonds.

Le fonds comprenant notamment les éléments **d'actifs** suivants :

1°) La clientèle, l'enseigne et le nom commercial y attachés ;

2°) Le matériel, le mobilier, les équipements, les ustensiles et les accessoires servant à l'exploitation du fonds ;

3°) Les contrats attachés à l'exploitation du fonds ;

4°) Les créances et disponibilités attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

5°) Valeur du fonds commercial 17 090,00 Euros

6°) Valeur des créances clients 2 298,60 Euros

La Société Bénéficiaire prendra en charge le **passif** afférent au fonds apporté, à savoir :

1°) Les dettes fournisseurs attachées au fonds ;

2°) D'une manière générale, tout passif ou dette, dès lors qu'ils sont attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

3°) Valeur des dettes fiscales 383,10 Euros

Ces éléments d'actif et de passif constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

Il est précisé que, pour l'exploitation du fonds, la Société Apporteuse a conclu le contrat principal suivant :

Un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 24 septembre 2015, auprès de Monsieur ROBIN et de Madame GAUTIER, propriétaires, portant sur les locaux situés à CHANTEPIE (35135) 46 ter, avenue André Bonin, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

o Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} septembre 2012

o Montant initial du loyer : 8 400 Euros

o Echéance de versement du loyer : Trimestriel

o Montant actuel du loyer : 8 781,48 Euros

o Montant du dépôt de garantie : Néant

o Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, la Société Bénéficiaire est substituée à la Société Apporteuse dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

o Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

La Société Apporteuse déclare que le fonds n'est grevé d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 5 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

La Société Apporteuse déclare en outre :

- Qu'elle n'a consenti à la date de ce jour aucun nantissement sur le fonds, susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour ;

- Qu'elle n'a fait l'objet d'aucune poursuite pouvant donner lieu à une inscription de nantissement judiciaire ;

- Qu'elle est à jour de ses cotisations sociales et qu'aucun nantissement de privilège de sécurité sociale n'est susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour.

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire du fonds, ainsi déclaré précédemment ;

- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition du fonds ;

- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés.

c) Le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à SAINT-GREGOIRE (35760) 3 rue Duchesse Anne

La Société Apporteuse est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES en qualité de propriétaire non exploitant du fonds, sous le numéro SIRET 385 038 724 00089 - code APE 68.20B (Location de terrains et d'autres biens immobiliers).

Le contrat de location-gérance du fonds, en cours, dont l'exploitant est la société **BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD**, sera transmis à la Société Bénéficiaire.

Elle est originellement propriétaire du fonds pour l'avoir créé à partir du 15 février 1999.

Il est précisé que la présente Société Apporteuse n'emploie aucun effectif salarié, attaché au fonds.

Le fonds comprenant notamment les éléments **d'actifs** suivants :

1°) La clientèle, l enseigne et le nom commercial y attachés ;

2°) Le matériel, le mobilier, les équipements, les ustensiles et les accessoires servant à l'exploitation du fonds ;

3°) Les contrats attachés à l'exploitation du fonds ;

4°) Les créances et disponibilités attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

5°) Valeur du fonds commercial 35 673,07 Euros

6°) Valeur des créances clients 2 298,60 Euros

La Société Bénéficiaire prendra en charge le **passif** afférent au fonds apporté, à savoir :

1°) Les dettes fournisseurs attachées au fonds ;

2°) D'une manière générale, tout passif ou dette, dès lors qu'ils sont attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

3°) Valeur des dettes fiscales 383,10 Euros

Ces éléments d'actif et de passif constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

Il est précisé que, pour l'exploitation du fonds, la Société Apporteuse a conclu le contrat principal suivant :

Un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à ST JACQUES DE LA LANDE du 5 avril 2013, auprès de la société CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, propriétaire, portant sur les locaux situés à SAINT-GREGOIRE (35760) 3 rue Duchesse Anne, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

o Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} janvier 2008

o Montant initial du loyer : 12.819,80 Euros

o Echéance de versement du loyer : Trimestriel

o Montant actuel du loyer : 16 424,89 Euros

o Montant du dépôt de garantie : Néant

o Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, la Société Bénéficiaire est substituée à la Société Apporteuse dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

o Conformité des locaux : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

o Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

La Société Apporteuse déclare que le fonds n'est grevé d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 5 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

La Société Apporteuse déclare en outre :

- Qu'elle n'a consenti à la date de ce jour aucun nantissement sur le fonds, susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour ;

- Qu'elle n'a fait l'objet d'aucune poursuite pouvant donner lieu à une inscription de nantissement judiciaire ;

- Qu'elle est à jour de ses cotisations sociales et qu'aucun nantissement de privilège de sécurité sociale n'est susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour.

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire du fonds, ainsi déclaré précédemment ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition du fonds ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés.

d) Le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à PACE (35740) 3 avenue Brizeux

La Société Apporteuse est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES en qualité de propriétaire non exploitant du fonds, sous le numéro SIRET 385 038 724 00071 - code APE 68.20B (Location de terrains et d'autres biens immobiliers).

Le contrat de location-gérance du fonds, en cours, dont l'exploitant est la société **BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD**, sera transmis à la Société Bénéficiaire.

Elle est originellement propriétaire du fonds pour l'avoir créé à partir du 1^{er} février 1998.

Il est précisé que la présente Société Apporteuse n'emploie aucun effectif salarié, attaché au fonds.

Le fonds comprenant notamment les éléments **d'actifs** suivants :

- 1°) La clientèle, l'enseigne et le nom commercial y attachés ;
- 2°) Le matériel, le mobilier, les équipements, les ustensiles et les accessoires servant à l'exploitation du fonds ;
- 3°) Les contrats attachés à l'exploitation du fonds ;
- 4°) Les créances et disponibilités attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

5°) Valeur du fonds commercial	51 830,00 Euros
6°) Valeur du droit au bail	30 489,80 Euros
7°) Valeur des créances clients	7 289,23 Euros
8°) Valeur des créances fiscales	1 643,91 Euros
9°) Valeur des disponibilités	4 060,67 Euros

La Société Bénéficiaire prendra en charge le **passif** afférent au fonds apporté, à savoir :

- 1°) Les dettes fournisseurs attachées au fonds ;
- 2°) D'une manière générale, tout passif ou dette, dès lors qu'ils sont attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

3°) Valeur des dettes fournisseurs	9 863,44 Euros
4°) Valeur des dettes fiscales	1 214,87 Euros

Ces éléments d'actif et de passif constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

Il est précisé que, pour l'exploitation du fonds, la Société Apporteuse a conclu le contrat principal suivant :

Un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 29 mai 2019, auprès de la société SCI 3 AVENUE DE BRIZEUX, propriétaire, portant sur les locaux situés à PACE (35740) 3 avenue Brizeux, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- o Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 28 mai 2019
- o Montant initial du loyer : 16.000 Euros
- o Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- o Montant actuel du loyer : 17.681,92 Euros
- o Montant du dépôt de garantie : Néant
- o Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, la Société Bénéficiaire est substituée à la Société Apporteuse dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

La Société Apporteuse déclare que le fonds n'est grevé d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 5 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

La Société Apporteuse déclare en outre :

- Qu'elle n'a consenti à la date de ce jour aucun nantissement sur le fonds, susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour ;
- Qu'elle n'a fait l'objet d'aucune poursuite pouvant donner lieu à une inscription de nantissement judiciaire ;
- Qu'elle est à jour de ses cotisations sociales et qu'aucun nantissement de privilège de sécurité sociale n'est susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour.

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire du fonds, ainsi déclaré précédemment ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition du fonds ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés.

e) Le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à CESSON-SEVIGNE (35510) 2 Cours de la Vilaine

La Société Apporteuse est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES en qualité de propriétaire non exploitant du fonds, sous le numéro SIRET 385 038 724 00048 - code APE 68.20B (Location de terrains et d'autres biens immobiliers).

Le contrat de location-gérance du fonds, en cours, dont l'exploitant est la société **BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD**, sera transmis à la Société Bénéficiaire.

Elle est originellement propriétaire du fonds pour l'avoir créé à partir du 1^{er} avril 1996.

Il est précisé que la présente Société Apporteuse n'emploie aucun effectif salarié, attaché au fonds.

Le fonds comprenant notamment les éléments **d'actifs** suivants :

- 1°) La clientèle, l'enseigne et le nom commercial y attachés ;
 - 2°) Le matériel, le mobilier, les équipements, les ustensiles et les accessoires servant à l'exploitation du fonds ;
 - 3°) Les contrats attachés à l'exploitation du fonds ;
 - 4°) Les créances et disponibilités attachés au fonds.
- Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :
- | | |
|---------------------------------------|-----------------|
| 5°) Valeur du fonds commercial | 34 700,00 Euros |
| 6°) Valeur du droit au bail | 38 112,25 Euros |
| 7°) Valeur des créances clients | 2 298,60 Euros |

La Société Bénéficiaire prendra en charge le **passif** afférent au fonds apporté, à savoir :

- 1°) Les dettes fournisseurs attachées au fonds ;
 - 2°) Les dettes fiscales et sociales attachées au fonds ;
 - 3°) D'une manière générale, tout passif ou dette, dès lors qu'ils sont attachés au fonds.
- Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :
- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| 4°) Valeur des dettes fiscales | 383,10 Euros |
|--------------------------------------|--------------|

Ces éléments d'actif et de passif constituent une branche complète d'activité, conformément aux

dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

Il est précisé que, pour l'exploitation du fonds, la Société Apporteuse a conclu le contrat suivant :

Un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 23 février 1996, auprès de Monsieur TAILLANDIER Philippe, propriétaire, portant sur les locaux situés à CESSON-SEVIGNE (35510) 2 Cours de la Vilaine, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} avril 1996
- Montant initial du loyer : 42 000 Francs
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 10 303,20 Euros
- Montant du dépôt de garantie : 250 000 Francs
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, la Société Bénéficiaire est substituée à la Société Apporteuse dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

La Société Apporteuse déclare que le fonds n'est grevé d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 5 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

La Société Apporteuse déclare en outre :

- Qu'elle n'a consenti à la date de ce jour aucun nantissement sur le fonds, susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour ;
- Qu'elle n'a fait l'objet d'aucune poursuite pouvant donner lieu à une inscription de nantissement judiciaire ;
- Qu'elle est à jour de ses cotisations sociales et qu'aucun nantissement de privilège de sécurité sociale n'est susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour.

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire du fonds, ainsi déclaré précédemment ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition du fonds ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés.

f) Le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à RENNES (35000) 25 boulevard de la Liberté

La Société Apporteuse est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES en qualité de propriétaire non exploitant du fonds.

Le contrat de location-gérance du fonds, en cours, dont l'exploitant est la société **HBH**, sera transmis à la Société Bénéficiaire.

Elle est originellement propriétaire du fonds pour l'avoir acquis auprès de la société SARL BLOT IMMOBILIER (326 533 999 RCS RENNES), aux termes du traité de fusion par absorption en date à RENNES du 24 décembre 2009.

Il est précisé que la présente Société Apporteuse n'emploie aucun effectif salarié, attaché au fonds.

Le fonds comprenant notamment les éléments **d'actifs** suivants :

- 1°) La clientèle, l'enseigne et le nom commercial y attachés ;
 - 2°) Le matériel, le mobilier, les équipements, les ustensiles et les accessoires servant à l'exploitation du fonds ;
 - 3°) Les contrats attachés à l'exploitation du fonds ;
 - 4°) Les créances et disponibilités attachés au fonds.
- Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :
- | | |
|--|------------------|
| 5°) Valeur du fonds commercial | 64 100,00 Euros |
| 6°) Valeur du droit au bail | 468 710,80 Euros |
| 7°) Valeur des créances clients | 34 648,72 Euros |
| 8°) Valeur des créances fiscales | 6 557,64 Euros |
| 9°) Valeur des disponibilités | 16 198,24 Euros |

La Société Bénéficiaire prendra en charge le **passif** afférent au fonds apporté, à savoir :

- 1°) Les dettes fournisseurs attachées au fonds ;
 - 2°) D'une manière générale, tout passif ou dette, dès lors qu'ils sont attachés au fonds.
- Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :
- | | |
|--|-----------------|
| 3°) Valeur des dettes fournisseurs | 39 345,83 Euros |
| 4°) Valeur des dettes fiscales | 5 774,79 Euros |

Ces éléments d'actif et de passif constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

Il est précisé que, pour l'exploitation du fonds, la Société Apporteuse a conclu le contrat principal suivant :

Un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 19 mai 2020, auprès de la société LB, propriétaire, portant sur les locaux situés à RENNES (35000) 25 Boulevard de la Liberté, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 19 mai 2020
- Montant initial du loyer : 100 000 Euros
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 108 514,12 Euros
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, la Société Bénéficiaire est substituée à la Société Apporteuse dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

La Société Apporteuse déclare que le fonds n'est grevé d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 5 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

La Société Apporteuse déclare en outre :

- Qu'elle n'a consenti à la date de ce jour aucun nantissement sur le fonds, susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour ;
- Qu'elle n'a fait l'objet d'aucune poursuite pouvant donner lieu à une inscription de nantissement judiciaire ;
- Qu'elle est à jour de ses cotisations sociales et qu'aucun nantissement de privilège de sécurité sociale n'est susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour.

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire du fonds, ainsi déclaré précédemment ;

- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition du fonds ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés.

g) Le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à BRUZ (35170) 16 avenue Alphonse Legault

La Société Apporteuse est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES en qualité de propriétaire non exploitant du fonds, sous le numéro SIRET 385 038 724 00162 - code APE 68.31Z Agences immobilières.

Le contrat de location-gérance du fonds, en cours, dont l'exploitant est la société **BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD**, sera transmis à la Société Bénéficiaire.

Elle est originellement propriétaire du fonds pour l'avoir créé à partir du 1^{er} avril 1997.

Il est précisé que la présente Société Apporteuse n'emploie aucun effectif salarié, attaché au fonds.

Le fonds comprenant notamment les éléments **d'actifs** suivants :

- 1°) La clientèle, l'enseigne et le nom commercial y attachés ;
- 2°) Le matériel, le mobilier, les équipements, les ustensiles et les accessoires servant à l'exploitation du fonds ;
- 3°) Les contrats attachés à l'exploitation du fonds ;
- 4°) Les créances et disponibilités attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

5°) Valeur du fonds commercial	12 958,17 Euros
6°) Valeur des créances clients	6 788,20 Euros
7°) Valeur des créances fiscales	1 487,46 Euros
8°) Valeur des disponibilités	3 655,45 Euros

La Société Bénéficiaire prendra en charge le **passif** afférent au fonds apporté, à savoir :

- 1°) Les dettes fournisseurs attachées au fonds ;
- 2°) Les dettes fiscales et sociales attachées au fonds ;
- 3°) D'une manière générale, tout passif ou dette, dès lors qu'ils sont attachés au fonds.

Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :

4°) Valeur des dettes fournisseurs	8 924,74 Euros
5°) Valeur des dettes fiscales	1 131,37 Euros

Ces éléments d'actif et de passif constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

Il est précisé que, pour l'exploitation du fonds, la Société Apporteuse a conclu le contrat principal suivant :

Un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 30 janvier 2018, auprès de la société SCI 2 S, aux droits de laquelle vient la société L.B, propriétaire, portant sur les locaux situés à BRUZ (35170) 16 avenue Alphonse Legault, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- o Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} février 2018
- o Montant initial du loyer : 14.000 Euros
- o Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- o Montant actuel du loyer : 14 874,56 Euros
- o Montant du dépôt de garantie : Néant
- o Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, la Société Bénéficiaire est substituée à la Société Apporteuse dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

La Société Apporteuse déclare que le fonds n'est grevé d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 5 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

La Société Apporteuse déclare en outre :

- Qu'elle n'a consenti à la date de ce jour aucun nantissement sur le fonds, susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour ;
- Qu'elle n'a fait l'objet d'aucune poursuite pouvant donner lieu à une inscription de nantissement judiciaire ;
- Qu'elle est à jour de ses cotisations sociales et qu'aucun nantissement de privilège de sécurité sociale n'est susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour.

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire du fonds, ainsi déclaré précédemment ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition du fonds ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés.

h) Le fonds de commerce d'agence immobilière, situé à VERN SUR SEICHE (35770) 2 rue de Châteaubriant

La Société Apporteuse est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES en qualité de propriétaire non exploitant du fonds, sous le numéro SIRET 385 038 724 00055 - code APE 68.20B (Location de terrains et d'autres biens immobiliers).

Le contrat de location-gérance du fonds, en cours, dont l'exploitant est la société **BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD**, sera transmis à la Société Bénéficiaire.

Elle est originellement propriétaire du fonds pour l'avoir créé à partir du 20 octobre 1997.

Il est précisé que la présente Société Apporteuse n'emploie aucun effectif salarié, attaché au fonds.

Le fonds comprenant notamment les éléments **d'actifs** suivants :

- 1°) La clientèle, l'enseigne et le nom commercial y attachés ;
 - 2°) Le matériel, le mobilier, les équipements, les ustensiles et les accessoires servant à l'exploitation du fonds ;
 - 3°) Les contrats attachés à l'exploitation du fonds ;
 - 4°) Les créances et disponibilités attachés au fonds.
- Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :
- 5°) Valeur du fonds commercial 21 140,00 Euros
 - 6°) Valeur des créances clients 2 250,00 Euros

La Société Bénéficiaire prendra en charge le **passif** afférent au fonds apporté, à savoir :

- 1°) Les dettes fournisseurs attachées au fonds ;
 - 2°) D'une manière générale, tout passif ou dette, dès lors qu'ils sont attachés au fonds.
- Étant précisé que la valeur nette comptable de ces éléments au 31 janvier 2023 s'élevait à :
- 3°) Valeur des dettes fiscales 375,00 Euros

Ces éléments d'actif et de passif constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

Il est précisé que, pour l'exploitation du fonds, la Société Apporteuse a conclu le contrat principal suivant :

Un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 9 janvier 2013, auprès de la société SCI ALPAS, propriétaire, portant sur les locaux situés à VERN SUR SEICHE (35770) 2 rue de Chateaubriand, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 27 mai 2014
- Montant initial du loyer : 12 000 Euros
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 14 087,12 Euros
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, la Société Bénéficiaire est substituée à la Société Apporteuse dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Apporteuse déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

La Société Apporteuse déclare que le fonds n'est grevé d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 5 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

La Société Apporteuse déclare en outre :

- Qu'elle n'a consenti à la date de ce jour aucun nantissement sur le fonds, susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour ;
- Qu'elle n'a fait l'objet d'aucune poursuite pouvant donner lieu à une inscription de nantissement judiciaire ;
- Qu'elle est à jour de ses cotisations sociales et qu'aucun nantissement de privilège de sécurité sociale n'est susceptible d'être inscrit postérieurement à ce jour.

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire du fonds, ainsi déclaré précédemment ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition du fonds ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés.

i) Les mille trois cent cinquante (1.350) parts sociales de la société BLOT LE (793 364 670 RCS RENNES)

La Société Apporteuse transmet à la Société Bénéficiaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous les conditions ci-après stipulées, **la pleine propriété des mille trois cent cinquante (1.350) parts sociales, numérotées de 1 à 1.350 de même catégorie, de la société BLOT LE**, représentant 75 % du capital de ladite société.

La propriété des titres apportés résulte des mentions figurant dans les statuts de la société **BLOT LE**, dont une copie conforme a été remise dès avant ce jour à la Société Bénéficiaire.

La Société Apporteuse déclare être propriétaire des titres apportés pour les avoir reçus en contrepartie d'un apport en numéraire consenti lors de la constitution de la société **BLOT LE**.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2023 des titres apportés s'élevait à 135.000 Euros.

Il est en outre précisé que la Société Bénéficiaire ne prendra à sa charge aucun autre élément que les titres ci-dessus désignés.

Ces titres constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

La Société Apporteuse déclare que les titres apportés ne sont grevés d'aucun nantissement ou gage sans dépossession, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 12 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire des titres apportés, ainsi déclaré précédemment ;
- Les titres apportés sont intégralement libérés ;
- Les titres apportés ne font pas l'objet d'une location ;
- Les titres apportés ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'action résolutoire à quelque titre que ce soit ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition des titres apportés ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des titres apportés.

Le présent apport partiel d'actifs étant soumis au régime des scissions, une transmission universelle de patrimoine s'opère.

En principe, ce caractère universel a pour conséquence de rendre inapplicables aux apports comprenant des titres sociaux, les procédures d'agrément prévues en cas de transmissions de ces titres.

Cependant, une clause statutaire peut toutefois imposer un agrément en cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif.

Après analyse des statuts de la société **BLOT LE**, et notamment de son article 9, il en résulte que la présente opération n'est pas soumise à l'obtention préalable d'un agrément.

En conséquence, en cas de réalisation définitive du présent apport partiel d'actifs, le transfert de la pleine propriété des titres de la société **BLOT LE** s'opérera, sans restriction.

Toutefois, il conviendra de mettre à jour la répartition du capital social dans les statuts de cette dernière.

j) Les cinq mille deux cent cinquante (5.250) parts sociales de la société BLOT RO (521 491 993 RCS RENNES)

La Société Apporteuse transmet à la Société Bénéficiaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous les conditions ci-après stipulées, **la pleine propriété des cinq mille deux cent cinquante (5.250) parts sociales, numérotées de 1 à 5.250 de même catégorie, de la société BLOT RO**, représentant 60 % du capital de ladite société.

La propriété des titres apportés résulte des mentions figurant dans les statuts de la société **BLOT RO**, dont une copie conforme a été remise dès avant ce jour à la Société Bénéficiaire.

La Société Apporteuse déclare être propriétaire des titres apportés numérotés de 1 à 20 pour les avoir reçus en contrepartie d'un apport en numéraire consenti lors de la constitution de la société **BLOT RO**, et déclare être propriétaire des titres apportés numérotés de 21 à 5.250 pour les avoir acquis lors de l'augmentation de capital de la société **BLOT RO** le 21 février 2011.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2023 des titres apportés s'élevait à 52.500 Euros.

Il est en outre précisé que la Société Bénéficiaire ne prendra à sa charge aucun autre élément que les titres ci-dessus désignés.

Ces titres constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

La Société Apporteuse déclare que les titres apportés ne sont grevés d'aucun nantissement ou gage sans dépossession, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 12 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire des titres apportés, ainsi déclaré précédemment ;
- Les titres apportés sont intégralement libérés ;
- Les titres apportés ne font pas l'objet d'une location ;
- Les titres apportés ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'action résolutoire à quelque titre que ce soit ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition des titres apportés ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des titres apportés.

Le présent apport partiel d'actifs étant soumis au régime des scissions, une transmission universelle de patrimoine s'opère.

En principe, ce caractère universel a pour conséquence de rendre inapplicables aux apports comprenant des titres sociaux, les procédures d'agrément prévues en cas de transmissions de ces titres.

Cependant, une clause statutaire peut toutefois imposer un agrément en cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif.

Après analyse des statuts de la société **BLOT RO**, et notamment de son article 9, il en résulte que la présente opération n'est pas soumise à l'obtention préalable d'un agrément.

En conséquence, en cas de réalisation définitive du présent apport partiel d'actifs, le transfert de la pleine propriété des titres de la société **BLOT RO** s'opérera, sans restriction.

Toutefois, il conviendra de mettre à jour la répartition du capital social dans les statuts de cette dernière.

k) Les huit mille trois cent cinquante (8.350) parts sociales de la société BLOT BR (521 488 130 RCS RENNES)

La Société Apporteuse transmet à la Société Bénéficiaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous les conditions ci-après stipulées, **la pleine propriété des huit mille trois cent cinquante (8.350) parts sociales, numérotées de 1 à 5.250 et de 8.751 à 11.850, de même catégorie, de la société BLOT BR**, représentant environ 65 % du capital de ladite société.

La propriété des titres apportés résulte des mentions figurant dans les statuts de la société **BLOT BR**, dont une copie conforme a été remise dès avant ce jour à la Société Bénéficiaire.

La Société Apporteuse déclare être propriétaire des titres apportés numérotés de 1 à 20 pour les avoir reçus en contrepartie d'un apport en numéraire consenti lors de la constitution de la société **BLOT BR**, déclare être propriétaire des titres apportés numérotés de 21 à 5.250 pour les avoir acquis lors de l'augmentation de capital de la société BLOT BR le 11 mars 2011 et déclare être propriétaire des titres apportés numérotés de 8.751 à 11.850 pour les avoir acquis lors de l'augmentation de capital de la société BLOT BR le 1^{er} février 2013.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2023 des titres apportés s'élevait à 83.500 Euros.

Il est en outre précisé que la Société Bénéficiaire ne prendra à sa charge aucun autre élément que les titres ci-dessus désignés.

Ces titres constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

La Société Apporteuse déclare que les titres apportés ne sont grevés d'aucun nantissement ou gage sans dépossession, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 12 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire des titres apportés, ainsi déclaré précédemment ;
- Les titres apportés sont intégralement libérés ;
- Les titres apportés ne font pas l'objet d'une location ;
- Les titres apportés ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'action résolutoire à quelque titre que ce soit ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition des titres apportés ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des titres apportés.

Le présent apport partiel d'actifs étant soumis au régime des scissions, une transmission universelle de patrimoine s'opère.

En principe, ce caractère universel a pour conséquence de rendre inapplicables aux apports comprenant des titres sociaux, les procédures d'agrément prévues en cas de transmissions de ces titres.

Cependant, une clause statutaire peut toutefois imposer un agrément en cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif.

Après analyse des statuts de la société **BLOT BR**, et notamment de son article 9, il en résulte que la présente opération n'est pas soumise à l'obtention préalable d'un agrément.

En conséquence, en cas de réalisation définitive du présent apport partiel d'actifs, le transfert de la pleine propriété des titres de la société **BLOT BR** s'opérera, sans restriction.

Toutefois, il conviendra de mettre à jour la répartition du capital social dans les statuts de cette dernière.

I) Les cinq mille deux cent cinquante (5.250) parts sociales de la société BLOT LA (521 488 114 RCS RENNES)

La Société Apporteuse transmet à la Société Bénéficiaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous les conditions ci-après stipulées, **la pleine propriété des cinq mille deux cent cinquante (5.250) parts sociales, numérotées de 1 à 5.250 de même catégorie, de la société BLOT LA**, représentant 60 % du capital de ladite société.

La propriété des titres apportés résulte des mentions figurant dans les statuts de la société **BLOT LA**, dont une copie conforme a été remise dès avant ce jour à la Société Bénéficiaire.

La Société Apporteuse déclare être propriétaire des titres apportés numérotés de 1 à 20 pour les avoir reçus en contrepartie d'un apport en numéraire consenti lors de la constitution de la société **BLOT LA**, et déclare être propriétaire des titres apportés numérotés de 21 à 5.250 pour les avoir acquis lors de l'augmentation de capital de la société BLOT LA le 16 juillet 2010.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2023 des titres apportés s'élevait à 52.500 Euros.

Il est en outre précisé que la Société Bénéficiaire ne prendra à sa charge aucun autre élément que les titres ci-dessus désignés.

Ces titres constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

La Société Apporteuse déclare que les titres apportés ne sont grevés d'aucun nantissement ou gage sans dépossession, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 12 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire des titres apportés, ainsi déclaré précédemment ;
- Les titres apportés sont intégralement libérés ;
- Les titres apportés ne font pas l'objet d'une location ;

- Les titres apportés ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'action résolutoire à quelque titre que ce soit ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition des titres apportés ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des titres apportés.

Le présent apport partiel d'actifs étant soumis au régime des scissions, une transmission universelle de patrimoine s'opère.

En principe, ce caractère universel a pour conséquence de rendre inapplicables aux apports comprenant des titres sociaux, les procédures d'agrément prévues en cas de transmissions de ces titres.

Cependant, une clause statutaire peut toutefois imposer un agrément en cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif.

Après analyse des statuts de la société **BLOT LA**, et notamment de son article 9, il en résulte que la présente opération n'est pas soumise à l'obtention préalable d'un agrément.

En conséquence, en cas de réalisation définitive du présent apport partiel d'actifs, le transfert de la pleine propriété des titres de la société **BLOT LA** s'opérera, sans restriction.

Toutefois, il conviendra de mettre à jour la répartition du capital social dans les statuts de cette dernière.

m) Les quatre mille six cent quatre-vingt-sept (4.687) parts sociales de la société BLOT GE (521 491 795 RCS RENNES)

La Société Apporteuse transmet à la Société Bénéficiaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous les conditions ci-après stipulées, **la pleine propriété des quatre mille six cent quatre-vingt-sept (4.687) parts sociales, numérotées de 1 à 4.687 de même catégorie, de la société BLOT GE**, représentant 75 % du capital de ladite société.

La propriété des titres apportés résulte des mentions figurant dans les statuts de la société **GE**, dont une copie conforme a été remise dès avant ce jour à la Société Bénéficiaire.

La Société Apporteuse déclare être propriétaire des titres apportés numérotés de 1 à 20 pour les avoir reçus en contrepartie d'un apport en numéraire consenti lors de la constitution de la société **BLOT GE**, et déclare être propriétaire des titres apportés numérotés de 21 à 4.687 pour les avoir acquis lors de l'augmentation de capital de la société BLOT GE le 16 juillet 2010.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2023 des titres apportés s'élevait à 59.380 Euros.

Il est en outre précisé que la Société Bénéficiaire ne prendra à sa charge aucun autre élément que les titres ci-dessus désignés.

Ces titres constituent une branche complète d'activité, conformément aux dispositions de l'article 210 B du Code général des impôts.

La Société Apporteuse déclare que les titres apportés ne sont grevés d'aucun nantissement ou gage sans dépossession, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 12 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 5**).

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire des titres apportés, ainsi déclaré précédemment ;
- Les titres apportés sont intégralement libérés ;
- Les titres apportés ne font pas l'objet d'une location ;
- Les titres apportés ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'action résolutoire à quelque titre que ce soit ;
- Il n'existe aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition des titres apportés ;
- La Société Apporteuse a obtenu toutes les autorisations contractuelles ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des titres apportés.

Le présent apport partiel d'actifs étant soumis au régime des scissions, une transmission universelle de patrimoine s'opère.

En principe, ce caractère universel a pour conséquence de rendre inapplicables aux apports comprenant des titres sociaux, les procédures d'agrément prévues en cas de transmissions de ces titres.

Cependant, une clause statutaire peut toutefois imposer un agrément en cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif.

Après analyse des statuts de la société **BLOT GE**, et notamment de son article 9, il en résulte que la présente opération n'est pas soumise à l'obtention préalable d'un agrément.

En conséquence, en cas de réalisation définitive du présent apport partiel d'actifs, le transfert de la pleine propriété des titres de la société **BLOT GE** s'opérera, sans restriction.

Toutefois, il conviendra de mettre à jour la répartition du capital social dans les statuts de cette dernière.

ARTICLE 2 – DATE DE REALISATION ET D'EFFET DE L'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

D'un point de vue juridique, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives stipulées aux présentes, les Parties sont convenues que la date de réalisation définitive du présent apport partiel d'actifs est fixée au **1^{er} octobre 2023** de telle sorte que la Société Bénéficiaire soit propriétaire et ait la jouissance de la Branche d'Activité Apportée, à titre d'apport partiel d'actifs, à compter du 1^{er} octobre 2023, c'est-à-dire à l'issue de la décision des associés de la Société Apporteuse et de l'associé unique de la Société Bénéficiaire, se prononçant sur l'apport décrit aux présentes.

Jusqu'audit jour :

1°) La Société Apporteuse conservera la propriété et la jouissance de la Branche d'Activité Apportée.

2°) Les opérations de gestion courante seront effectuées par la Société Apporteuse qui ne prendra aucun engagement sans l'accord préalable et écrit de la Société Bénéficiaire. A défaut, ces engagements seront inopposables à cette dernière. Il est toutefois fait observer que les créances figurant dans les comptes de référence seront acquises à la Société Bénéficiaire.

A compter de la date d'entrée en jouissance, la Société Bénéficiaire sera subrogée, purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Apporteuse se rapportant à la Branche d'Activité Apportée.

D'un point de vue fiscal et comptable, l'opération aura un effet rétroactif au **1^{er} février 2023**, date d'ouverture des exercices sociaux en cours de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire.

En conséquence, toutes les opérations faites depuis cette date et concernant la Branche d'Activité Apportée, seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et au profit de la Société Bénéficiaire.

A cet égard, le représentant de la Société Apporteuse déclare qu'il n'a été mené depuis le 1^{er} février 2023, et qu'il s'engage à ne mener entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive des apports, aucune opération autre que les opérations de gestion courante de la Branche d'Activité Apportée.

ARTICLE 3 – CHARGES ET CONDITIONS DE L'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

La présente opération a lieu, outre les conditions spéciales rapportées aux présentes, sous les charges et conditions générales suivantes :

3.1 – A la charge de la Société Apporteuse

a) La Société Apporteuse s'interdit formellement jusqu'à la réalisation définitive de l'apport – si ce n'est avec l'agrément de la Société Bénéficiaire – d'accomplir aucun acte de disposition relatif aux biens apportés et de ne signer aucun accord, traité ou engagement quelconque la concernant, sortant du cadre de la gestion courante de la Branche d'Activité Apportée, sous quelque forme que ce soit.

b) Au cas où l'accord, l'agrément ou l'autorisation d'un tiers serait nécessaire au transfert à la Société Bénéficiaire des biens et contrats dépendant de la Branche d'Activité Apportée, la Société Apporteuse devra les solliciter sans délai et faire ses meilleurs efforts en vue de leur obtention préalablement à la décision des associés de la Société Apporteuse et à la décision de l'associée unique de la Société Bénéficiaire devant statuer sur l'Apport.

c) La Société Apporteuse déclare se désister, purement et simplement, de tous droits et privilèges et d'action résolutoire pouvant lui profiter sur les biens transmis à la Société Bénéficiaire, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à elle aux termes du présent acte. En conséquence, elle déclare renoncer expressément à toute inscription de privilège de vendeur ou d'action résolutoire.

d) La Société Apporteuse s'oblige à fournir à la Société Bénéficiaire tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans l'apport. Elle s'oblige à remettre et à livrer à la Société Bénéficiaire aussitôt après la réalisation définitive de l'apport, tous les biens et droits ci-dessus apportés ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

3.2 – A la charge de la Société Bénéficiaire

a) La Société Bénéficiaire prendra les actifs et passifs formant la Branche d'Activité Apportée dans la consistance et l'état où ils existeront à la date de réalisation définitive de l'apport, sans pouvoir exercer quelque recours que ce soit, pour quelque cause que ce soit, contre la Société Apporteuse. Elle sera purement et simplement substituée à cet égard dans tous ses droits et obligations, sans que cette substitution entraîne novation.

b) La Société Bénéficiaire accomplira toutes les formalités qui seraient nécessaires à l'effet de régulariser la transmission à son profit des biens et droits compris dans l'apport, et de rendre cette transmission opposable aux tiers.

c) La Société Bénéficiaire sera subrogée purement et simplement d'une façon générale dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers se rapportant à la Branche d'Activité Apportée, et fera également son affaire personnelle au lieu et place de la Société Apporteuse, sans recours contre cette dernière pour quelque cause que ce soit, de l'exécution ou de la résiliation à ses frais, risques et périls de tous accords, traités, contrats ou engagements généralement quelconques qui auront pu être souscrits par la Société Apporteuse au titre de la Branche d'Activité Apportée. Elle fera opérer sans délai la mutation à son nom des abonnements, contrats et autres, et en paiera les cotisations, consommations et redevances à compter du même jour de l'entrée en jouissance.

d) La Société Bénéficiaire supportera définitivement tout le passif et les charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, qui grèvent ou pourront grever la Branche d'Activité Apportée, ou sont inhérents à sa propriété ou son exploitation, à compter de la date d'effet de l'apport.

e) La Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire conviennent expressément d'écarter toute solidarité entre elles concernant les dettes transférées au titre de la Branche d'Activité apportée, conformément à l'article L.236-30 du Code de commerce.

f) La Société Bénéficiaire fera son affaire personnelle des oppositions qui pourraient être pratiquées par tous créanciers à la suite de la publicité de la convention d'apport, qui sera effectué conformément à la réglementation en vigueur ; elle fera également son affaire personnelle des garanties qui pourraient être à constituer pour la levée des oppositions qui seraient formulées.

g) La Société Bénéficiaire supportera et acquittera, à compter de la date de réalisation définitive de l'apport, tous impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens apportés, et celles qui sont ou seront inhérentes à leur propriété ou à leur exploitation.

h) La Société Bénéficiaire aura, après la réalisation définitive de l'apport, tous pouvoirs pour, aux lieu et place de la Société Apporteuse, relativement aux biens et droits apportés ou au passif pris en charge, intenter ou suivre toutes actions judiciaires, conclure toutes transactions, donner tous acquiescements à toutes décisions, recevoir ou payer toutes sommes dues en suite de ces décisions. Les bénéfices ou charges de ces actions incomberont uniquement à la Société Bénéficiaire qui s'y oblige.

i) La Société Bénéficiaire se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements, ordonnances et usages s'appliquant à la Branche d'Activité Apportée et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

A ce sujet, le représentant de la Société Bénéficiaire reconnaît être informé de l'obligation qui lui incombe de se soumettre à la réglementation en vigueur relative à l'hygiène, la salubrité, la sécurité, aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

ARTICLE 4 – REMUNERATION DE L'APPORT

En contrepartie de la valeur totale de la Branche d'Activité Apportée par la Société Apporteuse, il sera créé et attribué à cette société **la pleine propriété de trois cent sept (307) actions nouvelles de la Société Bénéficiaire**, d'une valeur nominale de cent (100) Euros chacune, de même catégorie, émises au prix unitaire de cent (100) Euros, entièrement libérées, créées dans le cadre d'une augmentation de son capital.

En conséquence, la Société Bénéficiaire augmentera son capital d'une somme de :

Trente mille sept cent Euros..... 30 700 Euros

De manière à le porter de cinquante mille Euros 50 000 Euros

A quatre-vingt mille sept cent Euros..... 80 700 Euros

Les actions nouvelles de la Société Bénéficiaire porteront jouissance à compter de leur création. Elles seront entièrement assimilées, à compter de cette date, aux actions anciennes composant actuellement le capital de cette même société.

Le registre de mouvement de titres de la Société Bénéficiaire sera mis à jour corrélativement.

La différence entre :

La valeur de l'actif net comptable de la Branche d'Activité Apportée, soit..... 1 225 050,57 Euros

Et la valeur nominale des actions créées au titre de l'augmentation de capital, soit 30 700,00 Euros

A savoir un montant de..... 1 194 350,57 Euros

Constituera une **prime d'apport** qui sera inscrite au passif du bilan de la Société Bénéficiaire et sur laquelle porteront les droits de l'associé unique actuel de ladite société, ainsi que de tous futurs associés.

ARTICLE 5 – RÉGIME FISCAL

5.1 – Enregistrement

Le présent acte étant établi par acte sous seing privé, il peut être volontairement présenté à l'enregistrement auprès du service des impôts compétent défini à l'article 652 du CGI (BOI-ENR-AVS-20-60-40 n° 100, 2-9-2015).

En cas de présentation volontaire à l'enregistrement, il sera soumis au droit fixe des actes innommés prévu par l'article 680 du CGI (BOI-ENR-AVS-20-60-40 n° 120, 2-9-2015), soit **125 Euros**.

Il est ici précisé que, pour la perception des droits d'enregistrement relatifs à la réalisation de l'opération, le représentant de chacune des sociétés concernées déclare que, les Sociétés Apporteuse et Bénéficiaire étant des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, la présente opération est placée de plein droit sous le régime fiscal défini à l'article 816 du Code Général des Impôts.

En conséquence, les actes constatant la réalisation définitive de l'opération seront enregistrés gratuitement.

5.2 – Impôt sur les sociétés

La Branche d'Activité Apportée constituant une branche complète et autonome d'activité, la Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire, toutes deux imposables à l'impôt sur les sociétés, conviennent, en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, de placer l'apport sous le régime de faveur prévu à l'article 210 B du Code général des impôts, dont les conditions d'application sont satisfaites.

En contrepartie, la Société Apporteuse prend les engagements suivants :

- Conserver les titres reçus en rémunération de l'apport ;
- Calculer, ultérieurement, les plus-values (ou les moins-values) résultant de la cession de ces titres d'après la valeur qu'avaient les biens apportés, du point de vue fiscal, dans ses propres écritures ;
- Accomplir les obligations déclaratives prévues à l'article 54 septies du Code général des impôts et joindre à sa déclaration de résultat un état de suivi des plus-values conforme aux exigences de l'administration.

5.3 – Taxe sur la valeur ajoutée

Les représentants de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire constatent que l'apport partiel d'actifs emporte transmission d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts.

Par conséquent, l'apport de la Branche d'Activité Apportée est dispensé de TVA.

Conformément aux dispositions légales susvisées, la Société Bénéficiaire continuera la personne de la Société Apporteuse notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par celle-ci.

5.4 – Autres taxes et impôts

La Société Bénéficiaire s'engage à prendre en charge la totalité des taxes et participations diverses liées à la Branche d'Activité Apportée.

ARTICLE 6 – REALISATION DE L'APPORT

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-28 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à approbation de l'opération par les associés de la Société Apporteuse, ni par l'associé unique de la Société Bénéficiaire.

Toutefois, les Parties conviennent entre elles que l'Apport et l'augmentation corrélative du capital de la Société Bénéficiaire ne deviendront définitifs qu'à compter du jour où les conditions suspensives suivantes auront été réalisées :

- Constatation par les associés de la Société Apporteuse de l'expiration d'un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière des insertions prescrites par l'article R. 236-2 du Code de commerce, et approbation de l'apport partiel d'actif ;
- Constatation par l'associé unique de la Société Bénéficiaire de l'expiration d'un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière des insertions prescrites par l'article R. 236-2 du Code de commerce, approbation de l'apport partiel d'actifs et constatation de l'augmentation de son capital social consécutive.

A défaut de réalisation définitive de l'opération au plus tard le **30 septembre 2023**, le présent acte serait considéré comme nul et non avenue, sans qu'il y ait lieu à paiement d'aucune indemnité de part ni d'autre.

La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise de copies ou d'extraits certifiés conformes des pièces ou décisions constatant la réalisation définitive de l'apport partiel d'actifs ou tout autre moyen approprié.

En cas de réalisation définitive de l'opération, il sera remis à la Société Bénéficiaire tous les titres et attestations de propriété, contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs à la Branche d'Activité Apportée.

La réalisation définitive de l'opération n'entraînera pas la dissolution de la Société Apporteuse.

ARTICLE 7 – DISPOSITIONS DIVERSES

7.1 – Déclarations

Le représentant de la Société Apporteuse déclare que :

- La Société Apporteuse a la pleine capacité de s'obliger et, notamment, que la Société Apporteuse n'est pas en état de cessation de paiements, sous procédure de sauvegarde des entreprises, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire, ni frappée de menace de dissolution ou de nullité ;
- Il représente la Société Apporteuse valablement et a tous pouvoirs à cet effet et qu'il ne se trouve pas frappé d'incapacité légale d'exercer ses fonctions de mandataire de la Société Apporteuse ;
- La Société Apporteuse n'est pas en contravention avec des dispositions légales concernant les sociétés ;
- La Société Apporteuse est régulièrement constituée et immatriculée et fonctionne conformément à la loi et à ses statuts ;
- La Société Apporteuse est constituée en France sous le régime de la législation française et a la qualité de résidente de France ;
- Les éléments caractéristiques énoncés ci-dessus concernant la Société Apporteuse tels que le capital, siège, numéro d'immatriculation, dénomination, sont exacts ;
- La Société Apporteuse n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de ses activités ;
- La Société Apporteuse est régulièrement propriétaire des biens transmis à la Société Bénéficiaire, et qu'ils ne sont grevés d'aucune inscription autres que celles mentionnées aux termes des présentes ;
- Le patrimoine de la Société Apporteuse n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation ;
- Ladite société dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure les présentes.

Le représentant de la Société Bénéficiaire déclare que :

- La Société Bénéficiaire a la pleine capacité de s'obliger et, notamment, que la Société Bénéficiaire n'est pas en état de cessation de paiements, sous procédure de sauvegarde des entreprises, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire, ni frappée de menace de dissolution ou de nullité ;
- Il représente la Société Bénéficiaire valablement et a tous pouvoirs à cet effet et qu'il ne se trouve pas frappé d'incapacité légale d'exercer ses fonctions de mandataire de la Société Bénéficiaire ;
- La Société Bénéficiaire n'est pas en contravention avec des dispositions légales concernant les sociétés ;
- La Société Bénéficiaire est régulièrement constituée et immatriculée et fonctionne conformément à la loi et à ses statuts ;
- La Société Bénéficiaire est constituée en France sous le régime de la législation française et a la qualité de résidente de France ;
- Les éléments caractéristiques énoncés ci-dessus concernant la Société Bénéficiaire tels que le capital, siège, numéro d'immatriculation, dénomination, sont exacts ;
- La Société Bénéficiaire n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de ses activités ;
- Les actions de la Société Bénéficiaire qui seront émises au profit de la Société Apporteuse, en rémunération de ses apports, le seront en pleine propriété et elles seront libres de toute restriction, sûretés, options, gage, nantissement, privilège ou droit quelconque susceptible de restreindre le droit de propriété ;
- Ladite société dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure les présentes.

7.2 – Formalités de publicité

La Société Bénéficiaire remplira dans les délais légaux toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués par la Société Apporteuse.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires devant toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens apportées.

Le projet d'apport partiel d'actifs sera publié, conformément à la loi, de telle sorte que le délai accordé aux créanciers pour former opposition à la suite de cette publicité soit expiré avant la date des décisions des associés des Parties, appelés à statuer sur l'apport.

Les oppositions seront, le cas échéant, portées devant le Tribunal compétent qui en réglera le sort.

7.3 – Frais et droits

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donneront ouverture les apports, ainsi que ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la Société Bénéficiaire.

7.4 – Intégralité de l'accord des Parties – Affirmation de sincérité

Le présent contrat d'apport partiel d'actifs et ses annexes représentent l'intégralité de l'accord entre les Parties quant à la Branche d'Activité Apportée.

Les Parties affirment, sous les peines édictées à l'article 1837 du Code Général des Impôts, que le présent contrat reflète l'intégralité de leurs accords ainsi que l'intégralité de la rémunération des apports de la Société Apporteuse, et reconnaissent être informées des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

7.5 – Droit applicable – Règlement des litiges

Le présent acte et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

A défaut d'être résolu de manière amiable entre les Parties, tout litige sera soumis à la juridiction compétente.

7.6 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence, les Parties font élection de domicile en leur siège social respectif.

7.7 – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour effectuer tous dépôts, mentions ou publications où besoin sera, et notamment en vue du dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Fait à RENNES
Le 31 juillet 2023

Société Apporteuse
Représentée par Monsieur **David BLOT**

David BLOT

✓ Certified by  yousign

Société Bénéficiaire
Représentée par Monsieur **David BLOT**

David BLOT

✓ Certified by  yousign

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Extrait K-bis de la Société Apporteuse

Annexe 2 : Extrait K-bis de la Société Bénéficiaire

Annexe 3 : Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de la Société Apporteuse

Annexe 4 : Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de la Société Bénéficiaire

Annexe 5 : Etat des inscriptions et nantissement de la Société Apporteuse

Annexe 1 :
Extrait K-bis de la Société Apporteuse



N° de gestion 1992B00574

Extrait Kbis**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**

à jour au 20 juillet 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 385 038 724 R.C.S. Rennes

Date d'immatriculation 23/06/1992

Dénomination ou raison sociale

BLOT IMMOBILIER

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Capital social

2 000 000,00 Euros

Adresse du siège

93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes

Activités principales

Activité de holding animatrice de groupe, prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, gestion réalisation de toutes prestations de services, exercice de fonctions de direction auprès de toutes sociétés, agent immobilier et mandataire en vente de fonds de commerce, réalisation de toutes opérations d'entremise et de négociation se rapportant à l'achat, la vente, l'échange ou location de tous biens immeubles ou de tous fonds de commerce ou d'industrie.

Durée de la personne morale

Jusqu'au 23/06/2042

Date de clôture de l'exercice social

31 janvier

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**Président**

Nom, prénoms

BLOT David

Date et lieu de naissance

Le 27/06/1968 à Vitré

Nationalité

Française

Domicile personnel

8 Rue du Thabor 35000 Rennes

Directeur général - Vice-président

Nom, prénoms

BLOT Sandra

Date et lieu de naissance

Le 24/11/1973 à Rennes (35)

Nationalité

Française

Domicile personnel

7 Rue Honoré de Balzac 35700 Rennes

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms

FERRE Didier

Date et lieu de naissance

Le 29/04/1954 à Vern-sur-Seiche (35)

Nationalité

Française

Domicile personnel

6 bis Rue Lanjuinais 35000 Rennes

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms

POIRIER Marie-France

Nom d'usage

BLOT

Date et lieu de naissance

Le 15/04/1948 à Domalain (35)

Nationalité

Française

Domicile personnel

120 Rue de Fougères 35700 Rennes

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms

BLOT Jean

Date et lieu de naissance

Le 05/03/1945 à Livré-sur-Changeon (35)

Nationalité

Française

Greffes du Tribunal de Commerce de Rennes

7 RUE PIERRE ABELARD

CS 43124

35031 RENNES CEDEX

N° de gestion 1992B00574

Domicile personnel

120 Rue de Fougères 35700 Rennes

Commissaire aux comptes titulaire*Dénomination*

CABINET THIERRY LE CADRE

Forme juridique

Société par actions simplifiée à associé unique

Adresse

6 Place de Bretagne 35000 Rennes

Immatriculation au RCS, numéro

529 626 459 RCS Rennes

Commissaire aux comptes titulaire*Nom, prénoms*

HOUEDRY Jean-Hugues

Domicile personnel ou adresse professionnelle

72 Rue du Vau Chalet 35830 Betton

Commissaire aux comptes suppléant*Dénomination*

BLV ASSOCIES PACE

Forme juridique

Société à responsabilité limitée

Adresse

14 Boulevard Dumaine de la Josse Bp 54125 35740 Pacé

Immatriculation au RCS, numéro

487 752 248 RCS Rennes

Commissaire aux comptes suppléant*Dénomination*

QUINIOU SYNERGIE AUDIT

Forme juridique

Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)

Adresse

12 Rue du Bourg Nouveau 35000 Rennes

Immatriculation au RCS, numéro

528 162 324 RCS Rennes

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL*Adresse de l'établissement*

93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes

Activité(s) exercée(s)

Activité de holding animatrice de groupe, prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, gestion réalisation de toutes prestations de services, exercice de fonctions de direction auprès de toutes sociétés, agent immobilier et mandataire en vente de fonds de commerce, réalisation de toutes opérations d'entremise et de négociation se rapportant à l'achat, la vente, l'échange ou location de tous biens immeubles ou de tous fonds de commerce ou d'industrie.

Date de commencement d'activité

01/02/1992

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Mise en location-gérance du fonds

- MISE EN LOCATION GERANCE DE LA BRANCHE D'ACTIVITE D'AGENCE IMMOBILIERE ET DE MANDATAIRE EN MATIERE D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION A LA SARL BLOT IMMOBILIER HABITATION RENNES 487 607 095 RCS RENNES, DU 01.02.2006 AU 31.01.2007 RENOUVELABLE. Mise en location-gérance une branche d'activité de transactions et vlocations de bâtiments et/ou brueaux à usage professionnel, et tout droit immobilier et valeur mobilière et droits sociaux représentatifs de tels biens ou droits immobiliers à la société BLOT ENTREPRISE 35, 752 445 908 RCS Rennes, à compter du 31.07.2012 au 31.07.2022, renouvelable par tacite reconduction.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT*Adresse de l'établissement*

46 T Avenue André Bonnin 35135 Chantepie

Activité(s) exercée(s)

Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Date de commencement d'activité

17/10/1994

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Greffé du Tribunal de Commerce de Rennes

7 RUE PIERRE ABELARD

CS 43124

35031 RENNES CEDEX

N° de gestion 1992B00574

Mode d'exploitation

Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement

2 Cours de la Vilaine 35510 Cesson-Sévigné

Activité(s) exercée(s)

Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Date de commencement d'activité

01/04/1996

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement

3 B Avenue d'Armorique 35830 Betton

Activité(s) exercée(s)

Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Date de commencement d'activité

01/07/1996

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement

Promenade Pagnol 16 Avenue Alphonse Legault 35170 Bruz

Nom commercial

BLOT IMMOBILIER

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Date de commencement d'activité

01/04/1997

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement

2 Rue de Châteaubriant 35770 Vern-sur-Seiche

Activité(s) exercée(s)

Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Date de commencement d'activité

20/10/1997

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement

3 Avenue de Brizeux 35740 Pacé

Enseigne

SARL BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière, transactions sur immeubles et fonds de commerce

Date de commencement d'activité

01/02/1998

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement

3 Rue de la Duchesse Anne 35760 Saint-Grégoire

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière, transactions sur immeubles et fonds de commerce

Date de commencement d'activité	15/02/1999
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Mise en location-gérance du fonds

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. La Rochelle

R.C.S. Brest

R.C.S. Nantes

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 23/06/1992 Historique des observations depuis le 23/06/1992 : - ANCIEN SIEGE SOCIAL : * DU 01.02.1992 AU 09.05.2006, RENNES, 25 BOULEVARD DE LA LIBERTE
- Mention du 11/03/2010 Article R.123-54 du code de commerce : indication des références (dénomination sociale, forme juridique, siège et n° RCS) des sociétés ayant participé à l'opération de fusion : ... * SARL BLOT IMMOBILIER, 93 AVENUE HENRI FREVILLE, 35200 RENNES, 326 533 999 RCS RENNES Article R.123-70 du code de commerce : indication de la cause de l'augmentation de capital
- Mention du 26/05/2010 Changement de la forme juridique * DU 01.02.1992 AU 03.03.2010, SARL
- Mention du 26/01/2012 Changement de la forme juridique * DU 03.03.2010 AU 16.01.2012, SA A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
- Mention Observations concernant l'établissement situé 93 avenue Henri Fréville 35000 Rennes : Observation depuis le 23/06/1992 : - ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT : * DU 01.02.1992 AU 09.05.2006, RENNES, 25 BOULEVARD DE LA LIBERTE, LOCATION-GERANCE, TRANSFERE.
- Mention du 01/07/2010 Observations concernant l'établissement situé 93 avenue Henri Fréville 35000 Rennes : Pour l'établissement principal il est donné la précision suivante : Activité de transactions commerciales sur fonds de commerce et cession d'entreprises donnée en location gérance à la SARL BLOT BRETAGNE COMMERCE, 520352261 RCS Rennes) à compter du 1.02.2010, pour une durée de 25 ans renouvelable annuellement par tacite reconduction
- Mention du 22/12/2011 Observations concernant l'établissement situé 93 avenue Henri Fréville 35000 Rennes : Pour le siège et établissement principal, il est donné la précision suivante : mise en location gérance de l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant la branche d'activité de commercialisation transactions et locations de locaux commerciaux de pas de porte et de droit au bail à la société BLOT EMPLACEMENTS COMMERCIAUX, 538 070 723 RCS RENNES, à compter du 01.12.2011 au 01.12.2021, renouvelable
- Mention Observations concernant l'établissement situé 46 Ter avenue André Bonnin 35135 Chantepie : Observation depuis le 23/06/1992 : - DONNE EN LOCATION GERANCE A LA SOCIETE BLOT IMMO BILIER HABITATION, 425 117 033 RCS RENNES, DU 01.10.1999 AU 31.01.2001 RENOUELE.
- Mention Observations concernant l'établissement situé 2 cours de la Vilaine 35510 Cesson-Sévigné : Observation depuis le 23/06/1992 : - DONNE EN LOCATION GERANCE A LA SOCIETE BLOT IMMO BILIER HABITATION, 425 117 033 RCS RENNES, DU 01.10.1999 AU 31.01.2001 RENOUELE.
- Mention Observations concernant l'établissement situé 3 Bis avenue d'Armorique 35830 Betton : Observation depuis le 23/06/1992 : - DONNE EN LOCATION GERANCE A LA SOCIETE BLOT IMMO BILIER HABITATION, 425 117 033 RCS RENNES, DU 01.10.1999 AU 31.01.2001 RENOUELE.
- Mention Observations concernant l'établissement situé 8 rue de Rennes 35170 Bruz : Observation depuis le 23/06/1992 : - DONNE EN LOCATION GERANCE A LA SOCIETE AGENCE DU SUD, 326 055 811 RCS RENNES, A COMPTER DU 01.02. 2004 AU 31.01.2005, RENOUELE.
- Mention Observations concernant l'établissement situé 2 rue de Châteaubriant 35770 Vern-sur-Seiche : Observation depuis le 23/06/1992 : - DONNE EN LOCATION GERANCE A LA SOCIETE AGENCE DU SUD, 326 055 811 RCS RENNES, A COMPTER DU 01.02. 2004 AU 31.01.2005, RENOUELE.
- Mention Observations concernant l'établissement situé 3 avenue de Brizeux 35740 Pacé : Observation depuis le 23/06/1992 : - ACQUISITION DU DROIT

AU BAIL AU PRIX STIPULE DE 200 000,00 FRS DE LA SOCIETE IT COIGNARD, RCS RENNES B 343 395 315. - DONNE EN LOCATION GERANCE A LA SOCIETE BLOT IMMO BILIER HABITATION, 425 117 033 RCS RENNES DU 01.09.2000 AU 31.01.2001 RENOUVELABLE.

- Mention

Observations concernant l'établissement situé 3 rue de la Duchesse Anne 35760 Saint-Grégoire : Observation depuis le 23/06/1992 : - DONNE EN LOCATION GERANCE A LA SOCIETE BLOT IMMO BILIER HABITATION, 425 117 033 RCS RENNES, DU 01.03.2001 AU 31.01.2002 RENOUVELABLE.

- Mention du 13/03/2012

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination BLOT BRETAGNE Forme juridique SARL Siège social LORIENT 39 rue de la Villeneuve Rcs 487 672 917 RCS LORIENT, avec effet au 31/01/2012

- Mention du 13/03/2012

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination BLOT COMMERCE Forme juridique SARL Siège social LE MANS 2/4 avenue Pierre Piffault Rcs 480 441 930 RCS LE MANS, avec effet au 31/01/2012

- Mention du 13/03/2012

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination BLOT IMMOBILIER ATLANTIQUE Forme juridique SARL Siège social SAINT HERBLAIN 34 bd Salvador Allende Rcs 415 202 969 RCS NANTES, effet au 31/01/2012

- Mention du 05/12/2017

Cette société déjà constituée sous la forme de SA à Conseil d'Administration Se transforme en Société par actions simplifiée A compter du 07.10.2017

- Mention du 16/05/2018

Transfert établissement secondaire dans le ressort du greffe. de BRUZ (35170), 8 rue de Rennes à BRUZ (35170), 16 Avenue Alphonse Legault - Promenade Pagnol à compter du 10/04/2018

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



Annexe 2 :
Extrait K-bis de la Société Bénéficiaire



N° de gestion 2005B01794

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 11 juillet 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 487 607 095 R.C.S. Rennes
Date d'immatriculation 19/12/2005
Dénomination ou raison sociale **HBH**
Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 50 000,00 Euros
Adresse du siège 93 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes
Durée de la personne morale Jusqu'au 18/12/2104
Date de clôture de l'exercice social 31 janvier

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination BLOT IMMOBILIER
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 93 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes
Immatriculation au RCS, numéro 385 038 724 Rennes

Commissaire aux comptes titulaire

Nom, prénoms HOUEDRY Jean Hugues
Date et lieu de naissance Le 22/11/1967 à Rennes (35)
Nationalité Française
Domicile personnel ou adresse professionnelle 72 Rue du Vau Chalet 35830 Betton

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination RSM Ouest
Forme juridique Société à responsabilité limitée
Adresse 18 Avenue Jacques Cartier 44800 Saint-Herblain
Immatriculation au RCS, numéro 864 800 388 Nantes

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 25 Boulevard de la Liberté 35000 Rennes
Enseigne BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s) Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation
Origine du fonds ou de l'activité Prise en location-gérance
Mode d'exploitation Location-gérance

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement Bellangerais Centre Commercial la 35000 Rennes
Enseigne BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s) Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation (début : 01.02.2006)

Greffé du Tribunal de Commerce de Rennes

7 RUE PIERRE ABELARD

CS 43124

35031 RENNES CEDEX

N° de gestion 2005B01794

Origine du fonds ou de l'activité

Prise en location-gérance

Mode d'exploitation

Location-gérance

Adresse de l'établissement

20 Cours Kennedy 35000 Rennes

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeuble à usage principal d'habitation.

Date de commencement d'activité

01/07/2007

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

1 Rue Saint-Georges Angle 6 Place du Parlement et 35000 Rennes

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation

Date de commencement d'activité

16/07/2007

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

98 Rue de Paris 35000 Rennes

Nom commercial

BLOT IMMOBILIER

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation

Date de commencement d'activité

01/01/2018

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

27 Rue Saint-Hélier 35000 Rennes

Nom commercial

BLOT IMMOBILIER

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation

Date de commencement d'activité

02/04/2018

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

IMMATRICULATION HORS RESSORT

R.C.S. Vannes

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention du 19/12/2005*

Historique des observations depuis le 19/12/2005 : - ANCIEN SIEGE SOCIAL : * DU 01.02.2006 AU 09.05.2006, RENNES, 25 BOULE- VARD DE LA LIBERTE.

- *Mention*

Observations concernant l'établissement situé 25 boulevard de la Liberté 35000 Rennes : Observation depuis le 19/12/2005 : - RECU EN SOUS LOCATION GERANCE DE BLOT IMMOBILIER 385 038 724 RCS RENNES, DU 01.02.2006 AU 31.01. 2007 RENOUEVABLE. - ANCIENNE ENSEIGNE : * BLOT IMMOBILIER HABITATION RENNES

- *Mention*

Observations concernant l'établissement situé Centre Commercial la, Bellangerais 35000 Rennes : Observation depuis le 19/12/2005 : - RECU EN LOCATION GERANCE DE BLOT IMMOBILIER HABI TATION NORD, 425 117 033 RCS RENNES, DU 01.02.2006 AU 31.01.2007 RENOUEVABLE. - ANCIENNE ENSEIGNE : * BLOT IMMOBILIER HABITATION RENNES

- *Mention*

Observations concernant l'établissement situé 116 rue de Fougères 35000 Rennes : Observation depuis le 19/12/2005 : - RECU EN LOCATION GERANCE DE BLOT IMMOBILIER HABI TATION NORD, 425 117 033 RCS RENNES, DU 01.02.2006 AU 31.01.2007 RENOUEVABLE. - ANCIENNE ENSEIGNE : * BLOT IMMOBILIER HABITATION RENNES

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



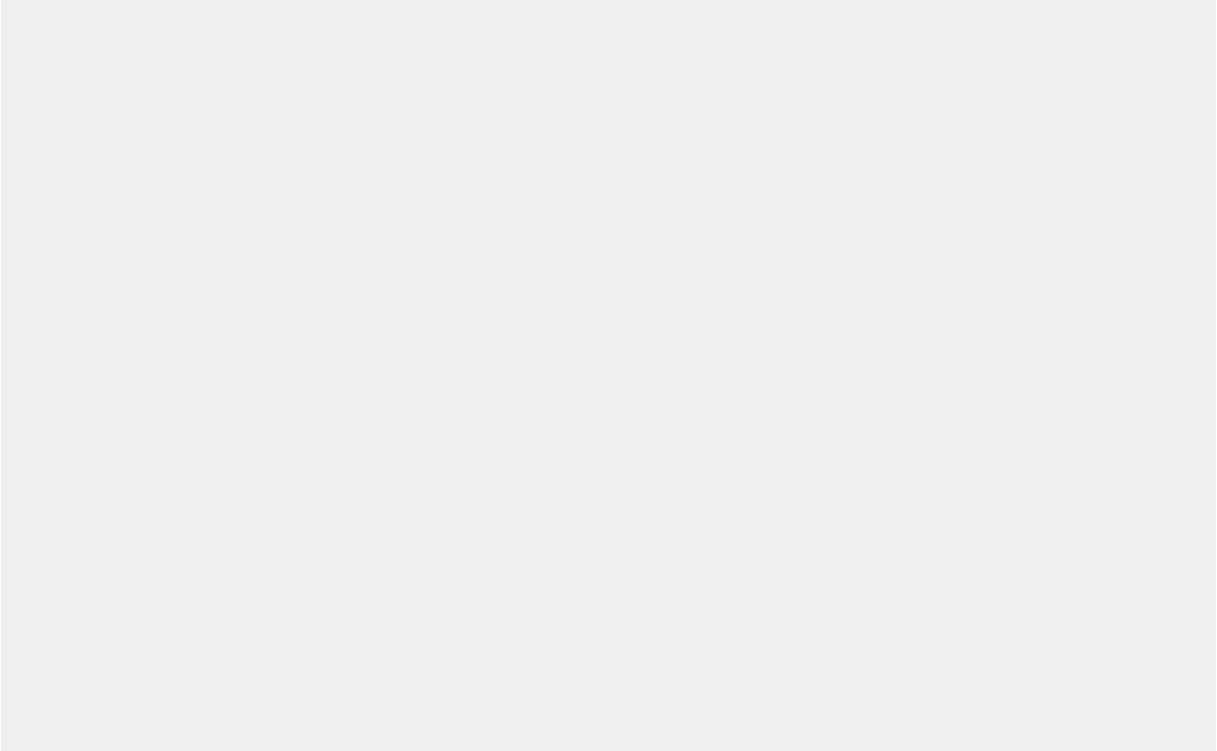
Annexe 3 :
Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de la Société Apporteuse

BLOT IMMOBILIER

93 Avenue HENRI FREVILLE

35000 RENNES

Comptes au 31/01/2023



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	12
Détail des comptes - Charges	15
Détail des comptes - Produits	20

Annexes

Règles et méthodes comptables	23
Immobilisations	25
Amortissements	26
Provisions et dépréciations	27
Créances et dettes	28
Charges à payer	29
Charges et produits constatés d'avance	30
Produits à recevoir	31
Composition du capital social	32
Tableau des filiales et participations	33
Informations relatives au bilan	34
Engagements	35
Autres informations	36

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/01/2023	31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	309 088	273 654	35 434	43 217
Fonds commercial	2 685 031		2 685 031	2 685 031
Autres immobilisations incorporelles	145 594	145 594		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 933	15 443	30 490	30 490
Constructions	342 643	55 767	286 877	300 377
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 374 790	2 734 423	640 367	363 769
Immobilisations en cours	292 351		292 351	223 330
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	7 034 185		7 034 185	7 034 185
Créances rattachées à des participations	26 347 796		26 347 796	23 663 496
Autres titres immobilisés	10 415		10 415	10 415
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 453		16 453	16 453
ACTIF IMMOBILISE	40 604 280	3 224 882	37 379 398	34 370 761
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 483 185	44 319	4 438 867	3 030 653
Autres créances	3 436 035		3 436 035	4 919 032
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 057 225		4 057 225	3 700 852
(dont actions propres :)				
Disponibilités	617 129		617 129	887 815
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	215 144		215 144	180 822
ACTIF CIRCULANT	12 808 718	44 319	12 764 399	12 719 174
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	53 412 998	3 269 200	50 143 797	47 089 936

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000 000)	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 466 931	3 466 931
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	35 251 600	30 457 856
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 062 944	7 048 744
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	45 981 475	43 173 531
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	200 000	
Provisions pour charges	1 259 168	1 261 687
PROVISIONS	1 459 168	1 261 687
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	196	155
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	506 779	408 758
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	33 760	33 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008 033	850 616
Dettes fiscales et sociales	1 051 136	1 199 994
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	715	
Autres dettes	87 332	146 873
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	15 204	14 560
DETTES	2 703 154	2 654 718
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	50 143 797	47 089 936

Rubriques	France	Exportation	31/01/2023	31/01/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 866 699		4 866 699	4 966 449
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 866 699		4 866 699	4 966 449
Production stockée				-164 003
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			17 333	15 356
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 392	17 753
Autres produits			73	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 918 497	4 835 557
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 854 925	2 818 881
Impôts, taxes et versements assimilés			194 893	194 138
Salaires et traitements			1 751 069	1 500 733
Charges sociales			570 999	776 123
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			159 986	121 873
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			580	756
CHARGES D'EXPLOITATION			5 532 453	5 412 504
RESULTAT D'EXPLOITATION			-613 956	-576 947
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			283 496	253 980
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 189 520	7 139 009
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			247 023	240 564
Autres intérêts et produits assimilés			72 083	52 606
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 508 626	7 432 179
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 683	808
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			4 683	808
RESULTAT FINANCIER			5 503 943	7 431 370
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			5 173 483	7 108 403

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		239 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	14 883	77 381
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 883	316 381
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	361	62 217
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		282 900
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	212 364	193 695
CHARGES EXCEPTIONNELLES	212 725	538 813
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-197 842	-222 432
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-87 303	-162 773
TOTAL DES PRODUITS	10 725 501	12 838 096
TOTAL DES CHARGES	5 662 557	5 789 352
BENEFICE OU PERTE	5 062 944	7 048 744

Détail des comptes

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS				
205000	LOGICIELS	309 088,08	317 949,24	-8 861,16
Total 2050/AF - Concessions, brevets et droits similaires, brut		309 088,08	317 949,24	-8 861,16
280500	AMORT LOGICIELS	-273 654,41	-274 732,71	1 078,30
Total 2050/AG - Concessions, brevets et droits similaires, amortissements et		-273 654,41	-274 732,71	1 078,30
TOTAL CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS		35 433,67	43 216,53	-7 782,86
FONDS COMMERCIAL				
206000	DROITS AU BAIL	1 421 010,29	1 421 010,29	
207000	FONDS DE COMMERCE	1 256 685,00	1 256 685,00	
207100	MALI DE FUSION	7 335,26	7 335,26	
Total 2050/AH - Fonds commercial, brut		2 685 030,55	2 685 030,55	
TOTAL FONDS COMMERCIAL		2 685 030,55	2 685 030,55	
AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES				
208000	AUTRES IMMOS INCORP	145 593,75	145 593,75	
Total 2050/AJ - Autres immobilisations incorporelles, brut		145 593,75	145 593,75	
280800	AMORT AUTRES IMMOS INCORP	-145 593,75	-145 593,75	
Total 2050/AK - Autres immobilisations incorporelles, amortissements et prov		-145 593,75	-145 593,75	
TOTAL AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 720 464,22	2 728 247,08	-7 782,86
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				
211000	TERRAIN	30 489,80	30 489,80	
212000	AGENC. AMENAG.TERRAIN	15 443,48	15 443,48	
Total 2050/AN - Terrains, brut		45 933,28	45 933,28	
281200	AMORT.AGENC.TERRAIN	-15 443,48	-15 443,48	
Total 2050/AO - Terrains, amortissements et provisions		-15 443,48	-15 443,48	
TOTAL TERRAINS		30 489,80	30 489,80	
CONSTRUCTIONS				
213100	CONSTRUCTION-BATIMENT	342 643,30	342 643,30	
Total 2050/AP - Constructions, brut		342 643,30	342 643,30	
281300	AMORT.CONSTRUCTION	-55 766,79	-42 266,79	-13 500,00
Total 2050/AQ - Constructions, amortissements et provisions		-55 766,79	-42 266,79	-13 500,00
TOTAL CONSTRUCTIONS		286 876,51	300 376,51	-13 500,00
AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES				
218100	AM+NAGEMENTS INSTALLATION	2 487 902,72	2 221 891,06	266 011,66
218200	MAT+RIEL DE TRANSPORT	72 128,24	48 028,00	24 100,24
218300	MAT+RIEL DE BUREAU ET INF	375 149,10	363 076,23	12 072,87
218400	MOBILIER	439 610,42	409 019,80	30 590,62
Total 2050/AT - Autres immobilisations corporelles, brut		3 374 790,48	3 042 015,09	332 775,39
281810	AMORT INSTALLATIONS	-1 942 140,75	-1 907 306,57	-34 834,18

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
281820	AMORT MAT+RIEL DE TRANSP	-50 140,90	-41 362,63	-8 778,27
281830	AMORT MAT+RIEL INFORMATI	-340 587,47	-327 009,08	-13 578,39
281840	AMORT MOBILIER	-401 554,34	-402 567,45	1 013,11
Total 2050/AU - Autres immobilisations corporelles, amortissements et provi		-2 734 423,46	-2 678 245,73	-56 177,73
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES		640 367,02	363 769,36	276 597,66
IMMOBILISATIONS EN COURS				
231000	IMMOBILISATIONS EN COURS	292 351,10	223 329,58	69 021,52
Total 2050/AV - Immobilisations en cours, brut		292 351,10	223 329,58	69 021,52
TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS		292 351,10	223 329,58	69 021,52
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 250 084,43	917 965,25	332 119,18
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATIONS				
261000	TITRES DE PARTICIPATIONS	7 034 185,03	7 034 185,03	
Total 2050/CU - Autres participations, brut		7 034 185,03	7 034 185,03	
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS		7 034 185,03	7 034 185,03	
CREANCES SUR PARTICIPATIONS				
267100	CREANCE SUR PARTI-BLOT INVEST	17 352 595,15	15 135 437,69	2 217 157,46
267200	CREANCE SUR PARTI-THABOR HOTELLERIE	8 995 201,00	8 528 058,00	467 143,00
Total 2050/BB - Créances rattachées à des participations, brut		26 347 796,15	23 663 495,69	2 684 300,46
TOTAL CREANCES SUR PARTICIPATIONS		26 347 796,15	23 663 495,69	2 684 300,46
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
271710	PARTS SOCIALES FNAIM	2 000,00	2 000,00	
271720	PARTS SOCIALES GARANTIE	8 400,00	8 400,00	
271730	PARTS SOCIALES CMB	15,00	15,00	
Total 2050/BD - Autres titres immobilisés, brut		10 415,00	10 415,00	
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES		10 415,00	10 415,00	
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES				
275000	D+PÊTS CAUTIONS VERS+S	16 453,07	16 453,07	
Total 2050/BH - Autres immobilisations financières, brut		16 453,07	16 453,07	
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		16 453,07	16 453,07	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		33 408 849,25	30 724 548,79	2 684 300,46
CLIENTS ET DIVERS				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100D	CLIENTS	225 581,46	94 656,40	130 925,06
41110D	CLIENTS GROUPE	1 638 983,28	1 250 171,06	388 812,22
416000	CLIENTS DOUTEUX	53 005,00	53 005,00	
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		1 917 569,74	1 397 832,46	519 737,28
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 917 569,74	1 397 832,46	519 737,28
CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES				
418100	CLIENTS FAE	4 200,00	8 084,94	-3 884,94
418110	CLIENTS FAE GROUPE	2 561 415,46	1 669 054,32	892 361,14

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		2 565 615,46	1 677 139,26	888 476,20
TOTAL CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES		2 565 615,46	1 677 139,26	888 476,20
DEPRECIATIONS CLIENTS				
491000	PROV D+PR+ CLIENTS	-44 318,56	-44 318,56	
Total 2050/BY - Clients et comptes rattachés, amortissements et provisions		-44 318,56	-44 318,56	
TOTAL DEPRECIATIONS CLIENTS		-44 318,56	-44 318,56	
TOTAL CLIENTS ET DIVERS		4 438 866,64	3 030 653,16	1 408 213,48
AUTRES CREANCES				
FOURNISSEURS DEBITEURS				
40100D	FOURNISSEURS	7 127,55	8 713,42	-1 585,87
409800	FOURNISSEURS ANP	2 346,24	9 329,78	-6 983,54
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		9 473,79	18 043,20	-8 569,41
TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS		9 473,79	18 043,20	-8 569,41
PERSONNEL				
42300D	PERSONNEL FRAIS DEPLACEMENT	269,01	748,27	-479,26
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		269,01	748,27	-479,26
TOTAL PERSONNEL		269,01	748,27	-479,26
ETAT ET COLLECTIVITES				
444000	ETAT IMPOT SUR BENEFICES	258 734,00		258 734,00
445620	TVA D+DUCTIBLE SUR IMMOBILITES	406,94	19 696,60	-19 289,66
445660	TVA D+DUCTIBLE SUR ABS	161 512,87	121 306,54	40 206,33
445670	CR+DIT DE TVA	158 237,00	2 749,00	155 488,00
445860	TVA / FNP	5 979,42	3 748,87	2 230,55
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		584 870,23	147 501,01	437 369,22
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		584 870,23	147 501,01	437 369,22
GROUPE ET ASSOCIES				
45500D	COMPTES COURANTS / AUTRE	2 763 908,37	4 285 005,02	-1 521 096,65
45510D	COMPTES COURANTS / IS	74 415,00	465 782,00	-391 367,00
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		2 838 323,37	4 750 787,02	-1 912 463,65
TOTAL GROUPE ET ASSOCIES		2 838 323,37	4 750 787,02	-1 912 463,65
DEBITEURS DIVERS				
467000	D+DEBITEURS DIVERS	431,49	1 285,91	-854,42
468700	PRODUITS + RECEVOIR	2 666,64	666,66	1 999,98
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		3 098,13	1 952,57	1 145,56
TOTAL DEBITEURS DIVERS		3 098,13	1 952,57	1 145,56
TOTAL AUTRES CREANCES		3 436 034,53	4 919 032,07	-1 482 997,54
TRESORERIE ET DIVERS				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508020	CMB ACTIVITE PRO EPARGNE - BIR	1 252 206,70	2 000 000,00	-747 793,30
508100	DAT - BIR	2 800 000,00	1 700 000,00	1 100 000,00
508800	INT+R-TS COURUS / DAT	5 018,63	852,19	4 166,44

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2050/CD - Valeurs mobilières de placement, brut		4 057 225,33	3 700 852,19	356 373,14
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		4 057 225,33	3 700 852,19	356 373,14
DISPONIBILITES				
512100	BPO - BIR	412 091,20	696 690,65	-284 599,45
512300	CMB - BIR	183 505,95	178 474,10	5 031,85
512500	BNP PARIBAS - BIR	20 653,26	12 386,77	8 266,49
512600	CREDIT AGRICOLE - BIR	49,61	31,36	18,25
512700	SOCIETE GENERALE - BIR	72,01	68,17	3,84
512800	LCL - BIR	74,69	69,15	5,54
512900	CIO - BIR	682,34	94,32	588,02
Total 2050/CF - Disponibilités, brut		617 129,06	887 814,52	-270 685,46
TOTAL DISPONIBILITES		617 129,06	887 814,52	-270 685,46
TOTAL TRESORERIE ET DIVERS		4 674 354,39	4 588 666,71	85 687,68
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	215 143,93	180 822,46	34 321,47
Total 2050/CH - Charges constatées d'avance, brut		215 143,93	180 822,46	34 321,47
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		215 143,93	180 822,46	34 321,47
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		215 143,93	180 822,46	34 321,47
TOTAL GÉNÉRAL		50 143 797,39	47 089 935,52	3 053 861,87

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL				
101000	CAPITAL SOCIAL	2 000 000,00	2 000 000,00	
Total 2051/DA - Capital social ou individuel N		2 000 000,00	2 000 000,00	
TOTAL CAPITAL		2 000 000,00	2 000 000,00	
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION				
104200	PRIME DE FUSION	3 466 930,76	3 466 930,76	
Total 2051/DB - Primes d'émission de fusion ou d 'apport N		3 466 930,76	3 466 930,76	
TOTAL PRIMES D'EMISSION, DE FUSION		3 466 930,76	3 466 930,76	
RESERVE LEGALE				
106100	R+SERVE L+GALE	200 000,00	200 000,00	
Total 2051/DD - Réserve légale N		200 000,00	200 000,00	
TOTAL RESERVE LEGALE		200 000,00	200 000,00	
AUTRES RESERVES				
106800	AUTRES R+SERVES	35 251 599,90	30 457 855,61	4 793 744,29
Total 2051/DG - Autres réserves N		35 251 599,90	30 457 855,61	4 793 744,29
TOTAL AUTRES RESERVES		35 251 599,90	30 457 855,61	4 793 744,29
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	5 062 943,94	7 048 744,29	-1 985 800,35
Total 2051/DI - Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) N		5 062 943,94	7 048 744,29	-1 985 800,35
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE		5 062 943,94	7 048 744,29	-1 985 800,35
TOTAL CAPITAUX PROPRES		45 981 474,60	43 173 530,66	2 807 943,94
PROVISIONS				
PROVISIONS POUR RISQUES				
151100	PROV POUR LITIGE	200 000,00		200 000,00
Total 2051/DP - Provisions pour risques N		200 000,00		200 000,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES		200 000,00		200 000,00
PROVISIONS POUR CHARGES				
155000	PROVISION POUR IMPOTS	1 259 168,35	1 261 687,14	-2 518,79
Total 2051/DQ - Provisions pour charges N		1 259 168,35	1 261 687,14	-2 518,79
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES		1 259 168,35	1 261 687,14	-2 518,79
TOTAL PROVISIONS		1 459 168,35	1 261 687,14	197 481,21
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERT.				
168800	INT+R-TS COURUS	195,82	155,47	40,35
Total 2051/DS - Emprunts obligataires convertibles N		195,82	155,47	40,35
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERT.		195,82	155,47	40,35
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES		195,82	155,47	40,35
EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT				

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
EMPRUNTS				
16400C	EMPRUNTS / AUTRES TIERS	506 779,13	408 758,43	98 020,70
Total 2051/DU - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit N		506 779,13	408 758,43	98 020,70
TOTAL EMPRUNTS		506 779,13	408 758,43	98 020,70
TOTAL EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT		506 779,13	408 758,43	98 020,70
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV				
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
165100	DEPOTS RECUS	33 759,75	33 759,75	
Total 2051/DV - Emprunts et dettes financières divers N		33 759,75	33 759,75	
TOTAL DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		33 759,75	33 759,75	
TOTAL EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV		33 759,75	33 759,75	
FOURNISSEURS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100C	FOURNISSEURS	919 067,90	808 584,22	110 483,68
40110C	FOURNISSEURS GROUPE	53 197,34	9 925,30	43 272,04
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		972 265,24	818 509,52	153 755,72
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		972 265,24	818 509,52	153 755,72
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES				
408100	FOURNISSEURS FNP	35 767,68	32 106,85	3 660,83
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		35 767,68	32 106,85	3 660,83
TOTAL FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES		35 767,68	32 106,85	3 660,83
TOTAL FOURNISSEURS		1 008 032,92	850 616,37	157 416,55
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES				
421000	PERSONNEL R+MUN+RATIONS		93 772,17	-93 772,17
42300C	PERSONNEL FRAIS DEPLACEMENT	2 243,75	1 541,47	702,28
427000	OPPOSITION / AUTRES TIERS	179,07		179,07
428200	PROV CONG+S PAY+S	66 743,83	61 727,19	5 016,64
428600	PERSONNEL CHARGES + PAYER	78 083,33	126 498,88	-48 415,55
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		147 249,98	283 539,71	-136 289,73
TOTAL PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES		147 249,98	283 539,71	-136 289,73
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX				
431000	URSSAF	54 530,37	57 226,14	-2 695,77
432000	RETRAITE A.G.R.R. -	19 048,30	20 562,65	-1 514,35
433210	PR+VOYANCE PREVADIES	1 630,02	1 717,16	-87,14
433220	MUTUELLE PREVADIES	2 961,06	3 048,15	-87,09
438600	ORGANISMES SOCIAUX CAP	57 386,18	70 815,37	-13 429,19
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		135 555,93	153 369,47	-17 813,54
TOTAL SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX		135 555,93	153 369,47	-17 813,54
ETAT ET COLLECTIVITES				
442100	TRESOR PUBLIC - P.A.S	10 979,06	9 519,70	1 459,36

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
444000	ETAT IMPOT SUR BENEFICES		216 198,00	-216 198,00
445710	TVA COLLECT+E	319 215,57	232 834,30	86 381,27
445870	TVA / FAE	427 602,58	279 523,21	148 079,37
448600	ETAT AUTRES CHARGES + PAY	3 781,00	5 646,00	-1 865,00
448610	ETAT TAXE D'APPRENTISSAGE	1 692,18	2 719,45	-1 027,27
448620	ETAT FORMATION CONTINUE	1 410,00	3 681,87	-2 271,87
448650	ETAT TVTS	326,08	357,13	-31,05
448680	ETAT TAXE SUR SALAIRES	3 323,43	12 605,42	-9 281,99
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		768 329,90	763 085,08	5 244,82
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		768 329,90	763 085,08	5 244,82
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 051 135,81	1 199 994,26	-148 858,45
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS				
408400	FOURNISSEURS FNP IMPOS	715,00		715,00
Total 2051/DZ - Dettes sur immobilisations et comptes rattachés N		715,00		715,00
TOTAL FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS		715,00		715,00
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		715,00		715,00
AUTRES DETTES				
ASSOCIES COMPTES COURANTS				
45500C	COMPTES COURANTS / AUTRE	3 297,26	3 025,60	271,66
45510C	COMPTES COURANTS / IS	74 969,00	134 029,51	-59 060,51
Total 2051/EA - Autres dettes N		78 266,26	137 055,11	-58 788,85
TOTAL ASSOCIES COMPTES COURANTS		78 266,26	137 055,11	-58 788,85
CHARGES A PAYER				
468600	CHARGES + PAYER	9 065,27	9 818,18	-752,91
Total 2051/EA - Autres dettes N		9 065,27	9 818,18	-752,91
TOTAL CHARGES A PAYER		9 065,27	9 818,18	-752,91
TOTAL AUTRES DETTES		87 331,53	146 873,29	-59 541,76
COMPTES DE REGULARISATION				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTAT+S D'AVAN	15 204,48	14 560,15	644,33
Total 2051/EB - Produits constatés d'avance N		15 204,48	14 560,15	644,33
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		15 204,48	14 560,15	644,33
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		15 204,48	14 560,15	644,33
TOTAL GÉNÉRAL		50 143 797,39	47 089 935,52	3 053 861,87

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES				
606100	ENERGIE	6 865,72	7 700,69	-834,97
606300	FOURNITURES PETITS +QUIP	11 410,14	5 864,07	5 546,07
606350	VETEMENTS DE TRAVAIL	762,29		762,29
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIV	14 542,35	17 833,22	-3 290,87
606500	FOURNITURES INFORMATIQUES	1 406,32	8 934,57	-7 528,25
606700	FOURNITURES D+CORATIONS	5 317,14	2 939,03	2 378,11
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		40 303,96	43 271,58	-2 967,62
TOTAL MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES		40 303,96	43 271,58	-2 967,62
LOCATIONS				
613200	LOCATIONS IMMOBILI+RES	946 111,00	1 116 713,59	-170 602,59
613300	LOCATIONS PARKINGS ET GAR	67 138,61	68 790,76	-1 652,15
613400	LOCATIONS MAT+RIELS	22 348,92	32 465,81	-10 116,89
613500	LOCATIONS VEHICULES	48 419,46	49 346,23	-926,77
613800	LOCATIONS DIVERSES	-2 077,75	804,00	-2 881,75
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		1 081 940,24	1 268 120,39	-186 180,15
TOTAL LOCATIONS		1 081 940,24	1 268 120,39	-186 180,15
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE				
614100	CHARGES LOCATIVES	90 778,98	93 964,67	-3 185,69
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		90 778,98	93 964,67	-3 185,69
TOTAL CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE		90 778,98	93 964,67	-3 185,69
ENTRETIEN ET REPARATIONS				
615200	ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER	17 170,51	24 985,73	-7 815,22
615600	MAINTENANCE	174 517,50	169 459,48	5 058,02
615700	ENTRETIEN V+HICULE	15 508,27	7 439,12	8 069,15
615800	INSTALLATION MATERIEL	15 983,00	2 137,67	13 845,33
615900	ENTRETIEN DIVERS	4 398,66	3 517,12	881,54
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		227 577,94	207 539,12	20 038,82
TOTAL ENTRETIEN ET REPARATIONS		227 577,94	207 539,12	20 038,82
PRIMES D'ASSURANCES				
616100	ASSURANCE V+HICULES	1 858,00	3 839,36	-1 981,36
616200	ASSURANCE CONSTRUCTIONS	2 184,10	2 855,02	-670,92
616400	ASSURANCE FNAIM RISQ EXP	33 337,56	38 069,43	-4 731,87
616500	ASSURANCE CYBER	11 785,60		11 785,60
616700	ASSURANCE DIRIGEANTS	2 688,82		2 688,82
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		51 854,08	44 763,81	7 090,27
TOTAL PRIMES D'ASSURANCES		51 854,08	44 763,81	7 090,27
DIVERS				
618100	DOCUMENTATION G+N+RALE	7 332,46	1 802,71	5 529,75
618300	DOCUMENTATION TECHNIQUE	836,63	941,95	-105,32
628000	COTISATIONS PROFESSIONNEL	2 837,00	1 763,00	1 074,00
628600	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	2 369,65		2 369,65

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		13 375,74	4 507,66	8 868,08
TOTAL DIVERS		13 375,74	4 507,66	8 868,08
PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE				
621100	PERSONNEL INT+RIMAIRE		10 894,35	-10 894,35
621200	AUTRES SERVICES EXTERIEUR	26 907,88	37 421,36	-10 513,48
621400	PERSONNEL GRP MIS A DISPO	39 898,63		39 898,63
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		66 806,51	48 315,71	18 490,80
TOTAL PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE		66 806,51	48 315,71	18 490,80
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES				
622600	COMMISSIONS ET HONORAIRES	585,80	10 819,67	-10 233,87
622610	HONORAIRES CAC	46 372,00	19 708,00	26 664,00
622620	HONORAIRES AVOCATS	-120,00	31 629,16	-31 749,16
622700	FRAIS D'ACTES ET DE CONTE	1 742,08	5 396,79	-3 654,71
622800	HONORAIRES DIVERS	47 540,00	34 845,00	12 695,00
622900	CCI-FRAIS CARTES PROFESSIONNELLES	288,00	680,00	-392,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		96 407,88	103 078,62	-6 670,74
TOTAL REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES		96 407,88	103 078,62	-6 670,74
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES				
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	20 124,42	25 399,27	-5 274,85
623300	FOIRE EXPO ANIMATIONS	324 393,41	185 241,08	139 152,33
623400	CADEAUX + LA CLIENT+LE	18 483,72	13 115,79	5 367,93
623410	CADEAUX PERSONNEL	30 141,81	1 398,95	28 742,86
623600	IMPRIMES CARTES VISITES	42 840,94	506,50	42 334,44
623700	PUBLICIT+	389 436,01	437 203,65	-47 767,64
623800	DONS POURBOIRES	58 575,00	3 375,00	55 200,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		883 995,31	666 240,24	217 755,07
TOTAL PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES		883 995,31	666 240,24	217 755,07
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS				
625100	D+PLACEMENT / GAZOIL	12 169,02	12 376,86	-207,84
625200	D+PLACEMENT / KM	1 948,59	1 033,28	915,31
625300	D+PLCT / HOTEL TRANSPORT	6 202,69	1 760,71	4 441,98
625400	D+PLACEMENT / P+AGES PARK	475,25	673,97	-198,72
625700	RECEPTION RESTAURANT	21 931,57	18 681,24	3 250,33
625710	CONSOMMATIONS	1 312,28	3 478,04	-2 165,76
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		44 039,40	38 004,10	6 035,30
TOTAL DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS		44 039,40	38 004,10	6 035,30
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS				
626100	FRAIS POSTAUX	99 929,86	112 213,93	-12 284,07
626200	T+L+PHONE FAX	19 818,15	21 444,32	-1 626,17
626210	INTERNET	100 642,77	123 018,29	-22 375,52
626300	T+L+PHONE PORTABLE	30 040,06	35 780,19	-5 740,13
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		250 430,84	292 456,73	-42 025,89
TOTAL FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS		250 430,84	292 456,73	-42 025,89

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES				
627000	SERVICES BANCAIRES	7 414,45	8 618,54	-1 204,09
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		7 414,45	8 618,54	-1 204,09
TOTAL SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		7 414,45	8 618,54	-1 204,09
TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		2 854 925,33	2 818 881,17	36 044,16
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES				
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS				
631100	TAXES SUR LES SALAIRES	56 784,24	31 758,26	25 025,98
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	11 844,45	10 801,62	1 042,83
631300	FORMAT CONT/ OBLIG LEGALE	18 881,18	15 757,68	3 123,50
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		87 509,87	58 317,56	29 192,31
TOTAL IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS		87 509,87	58 317,56	29 192,31
AUTRES IMPOTS ET TAXES				
635110	CFE TAXE PROFESSIONNELLE	7 292,00	7 642,00	-350,00
635120	TAXE FONCI+RE	81 365,45	89 314,62	-7 949,17
635140	TVTS	4 049,48	5 765,42	-1 715,94
635160	CVAE	14 280,00	22 407,00	-8 127,00
635400	DROITS D'ENREGISTREMENTS	396,46	10 231,00	-9 834,54
637800	TAXES DIVERSES		276,00	-276,00
637810	TAXE SUR LA PUBLICIT+		184,00	-184,00
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		107 383,39	135 820,04	-28 436,65
TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES		107 383,39	135 820,04	-28 436,65
TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES		194 893,26	194 137,60	755,66
CHARGES DE PERSONNEL				
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
641100	SALAIRES	1 745 761,12	1 448 416,83	297 344,29
641120	RETRAIT SALAIRES IP EXO	241,07	616,50	-375,43
641200	PROVISION CONG+S PAY+S	5 016,64	-18 879,66	23 896,30
641310	PROVISION PRIMES DIVERSES	50,00	67 083,33	-67 033,33
641400	INDEMNITES DIVERSES		1 369,30	-1 369,30
641440	INDEMNITE CHOMAGE PARTIEL		2 126,70	-2 126,70
Total 2052/FY - Salaires et traitements N		1 751 068,83	1 500 733,00	250 335,83
TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS		1 751 068,83	1 500 733,00	250 335,83
CHARGES SOCIALES				
645100	URSSAF	387 741,86	394 689,90	-6 948,04
645200	PR+VOYANCE NON CADRE	14 837,42	12 502,46	2 334,96
645210	MUTUELLE	18 920,50	17 531,40	1 389,10
645300	AGRR	151 941,13	122 535,40	29 405,73
645400	ASSEDIC	51 425,23	52 053,44	-628,21
645810	CHARGES / PROV PRIME	49,00	30 898,00	-30 849,00
645825	CH S/ COM OU SAL A PAYER	-14 541,00	14 541,00	-29 082,00
645840	CHARGES/PROV CONG+S PAYES	1 062,81	-7 133,41	8 196,22
647100	INDEMNITES TRANSPORT	2 619,46	1 956,59	662,87

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
647500	M+DECINE DU TRAVAIL	2 816,50	2 706,00	110,50
Total 2052/FZ - Charges sociales N		616 872,91	642 280,78	-25 407,87
TOTAL CHARGES SOCIALES		616 872,91	642 280,78	-25 407,87
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				
648100	INDEMNIT+S DE LICENCIEMEN	-49 952,13	48 465,55	-98 417,68
648110	INDEMNIT+S TRANSACTIONNEL		83 758,58	-83 758,58
648120	IND RUPTURE CONVENTIONNEL	4 078,51	1 617,93	2 460,58
Total 2052/FZ - Charges sociales N		-45 873,62	133 842,06	-179 715,68
TOTAL AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		-45 873,62	133 842,06	-179 715,68
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL		2 322 068,12	2 276 855,84	45 212,28
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS				
681110	DOT AMORT IMMOS INCORP	12 819,54	18 352,75	-5 533,21
681120	DOT AMORT IMMOS CORP	147 166,68	103 520,28	43 646,40
Total 2052/GA - Dotations d'exploitation sur immobilisations, dotations aux a		159 986,22	121 873,03	38 113,19
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS		159 986,22	121 873,03	38 113,19
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION		159 986,22	121 873,03	38 113,19
AUTRES CHARGES				
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE				
651000	DROIT D'AUTEURS	575,76	625,98	-50,22
658000	CHARGES DE GESTION COURAN	4,12	129,94	-125,82
Total 2052/GE - Autres charges N		579,88	755,92	-176,04
TOTAL CHARGES DIV DE GESTION COURANTE		579,88	755,92	-176,04
TOTAL AUTRES CHARGES		579,88	755,92	-176,04
CHARGES FINANCIERES				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				
661100	INT+R-TS SUR EMPRUNTS	4 682,72	869,49	3 813,23
661500	INT+R-TS COMPTES COURANTS		-61,00	61,00
Total 2052/GR - Intérêts et charges assimilées N		4 682,72	808,49	3 874,23
TOTAL INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		4 682,72	808,49	3 874,23
TOTAL CHARGES FINANCIERES		4 682,72	808,49	3 874,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
CHARGES EXCEPT DE GESTION				
671100	P+NALIT+S ET AMENDES	360,78	10 261,62	-9 900,84
671300	CHARGES EXCEPTIONNELLES		26 000,00	-26 000,00
671800	CHARGES EXCEPTIONNELLES		25 955,51	-25 955,51
Total 2053/HE - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion N		360,78	62 217,13	-61 856,35
TOTAL CHARGES EXCEPT DE GESTION		360,78	62 217,13	-61 856,35
CHARGES EXCEPT EN CAPITAL				
675100	VNC - IMMO INCORPORELLES		130 000,00	-130 000,00
675200	VNC IMMOS CORPORELLES		115 400,04	-115 400,04

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
675600	VNC ACTIFS FINANCIERS		37 500,00	-37 500,00
Total 2053/HF - Charges exceptionnelles sur opérations en capital N			282 900,04	-282 900,04
TOTAL CHARGES EXCEPT EN CAPITAL			282 900,04	-282 900,04
DOT EXCEPT AUX AMORT DEPREC & PROVISIONS				
687500	DOT PROV POUR RISQUES	200 000,00		200 000,00
689000	DOT PROVISIN POUR IMPOT	12 363,91	193 695,34	-181 331,43
Total 2053/HG - Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		212 363,91	193 695,34	18 668,57
TOTAL DOT EXCEPT AUX AMORT DEPREC & PROVISIONS		212 363,91	193 695,34	18 668,57
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		212 724,69	538 812,51	-326 087,82
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
695100	IMPÊT SUR LES B+N+FICES	712 143,00	964 143,00	-252 000,00
697000	CONTRIBUTION SOCIALE		6 792,00	-6 792,00
698100	INT+GRATION FISCALE - CHG	-799 446,00	-1 133 708,00	334 262,00
Total 2053/HK - Impôt sur les bénéfices N		-87 303,00	-162 773,00	75 470,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		-87 303,00	-162 773,00	75 470,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		-87 303,00	-162 773,00	75 470,00
TOTAL GÉNÉRAL		5 662 557,22	5 789 351,56	-126 794,34

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
PRODUCTION SERVICES - FRANCE				
705000	CESSION IMMEUBLE EN STOCK		227 500,00	-227 500,00
706000	PRESTATIONS DE SERVICES ADMINISTRAT	2 384 994,00	2 200 509,00	184 485,00
706100	LOCATION GERANCE	754 791,47	617 300,90	137 490,57
708500	SOUS-LOCATION	158 450,00	106 012,59	52 437,41
708800	REFACT HORS GROUPE		337,45	-337,45
708801	REFACT HORS GROUPE EXO	1 450,00		1 450,00
708810	REFACT GROUPE	1 567 013,27	1 814 788,57	-247 775,30
Total 2052/FG - Production de services vendue, France		4 866 698,74	4 966 448,51	-99 749,77
TOTAL PRODUCTION SERVICES - FRANCE		4 866 698,74	4 966 448,51	-99 749,77
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		4 866 698,74	4 966 448,51	-99 749,77
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
PRODUCTION STOCKEE				
713500	VARIATION DE STOCK-IMMEUBLE		-164 002,77	164 002,77
Total 2052/FM - Production stockée N			-164 002,77	164 002,77
TOTAL PRODUCTION STOCKEE			-164 002,77	164 002,77
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
740000	SUBVENTION D'EXPLOITATION	17 333,16	15 355,50	1 977,66
Total 2052/FO - Subventions d'exploitation N		17 333,16	15 355,50	1 977,66
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		17 333,16	15 355,50	1 977,66
REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE				
791100	TRANSFERT CHG / ASSURANCE		-6 862,01	6 862,01
791300	AVANTAGES EN NATURE	25 497,17	23 244,64	2 252,53
791400	TRANSFERT CHG / PREVOYANC	8 895,27	1 370,00	7 525,27
Total 2052/FP - Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charç		34 392,44	17 752,63	16 639,81
TOTAL REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE		34 392,44	17 752,63	16 639,81
AUTRES PRODUITS				
758000	PRODUITS DE GESTION COURA	72,61	3,06	69,55
Total 2052/FQ - Autres produits N		72,61	3,06	69,55
TOTAL AUTRES PRODUITS		72,61	3,06	69,55
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		51 798,21	-130 891,58	182 689,79
OPERATIONS EN COMMUN				
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSF				
755000	QUOTE-PART DE RESULTAT	283 496,00	253 979,59	29 516,41
Total 2052/GH - Bénéfice attribué ou perte transférée N		283 496,00	253 979,59	29 516,41
TOTAL BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSF		283 496,00	253 979,59	29 516,41
TOTAL OPERATIONS EN COMMUN		283 496,00	253 979,59	29 516,41
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATION				
761000	REVENUS TITRES DE PARTICI	5 189 520,00	7 139 008,75	-1 949 488,75

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2052/GJ - Produits financiers de participation N		5 189 520,00	7 139 008,75	-1 949 488,75
TOTAL PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATION		5 189 520,00	7 139 008,75	-1 949 488,75
PROD. VAL MOBILIERES ET CREANCES				
762400	REVENUS DES PRETS	247 023,00	240 564,00	6 459,00
Total 2052/GK - Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif i		247 023,00	240 564,00	6 459,00
TOTAL PROD. VAL MOBILIERES ET CREANCES		247 023,00	240 564,00	6 459,00
AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES				
763000	INT+R-TS COMPTES COURANTS	59 878,35	50 081,16	9 797,19
764000	REVENUS DES DAT	9 747,46	1 747,86	7 999,60
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIER	2 456,70	776,76	1 679,94
Total 2052/GL - Autres intérêts et produits assimilés N		72 082,51	52 605,78	19 476,73
TOTAL AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES		72 082,51	52 605,78	19 476,73
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		5 508 625,51	7 432 178,53	-1 923 553,02
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
PRODUITS EXCEPT EN CAPITAL				
775000	PRODUITS CESSION ELE ACTI		139 000,00	-139 000,00
775600	PRODUITS CESSION ELE FINA		100 000,00	-100 000,00
Total 2053/HB - Produits exceptionnels sur opérations en capital N			239 000,00	-239 000,00
TOTAL PRODUITS EXCEPT EN CAPITAL			239 000,00	-239 000,00
REPRISES PROV DEPREC & TRANSF DE CHARGES				
789000	REP / PROV. POUR IMPOT	14 882,70	77 380,80	-62 498,10
Total 2053/HC - Reprises sur provisions et transferts de charges N		14 882,70	77 380,80	-62 498,10
TOTAL REPRISES PROV DEPREC & TRANSF DE CHARGES		14 882,70	77 380,80	-62 498,10
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		14 882,70	316 380,80	-301 498,10
TOTAL GÉNÉRAL		10 725 501,16	12 838 095,85	-2 112 594,69

Annexe 4 :
Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de la Société Bénéficiaire

BLOT IMMOBILIER HABITATION RENNES

93 Avenue Henri Fréville

35200 Rennes

Comptes au 31/01/2023

Sandra BLOT

✓ Certified by  yousign

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	11
Détail des comptes - Charges	14
Détail des comptes - Produits	19

Annexes

Règles et méthodes comptables	21
Immobilisations	23
Amortissements	24
Provisions et dépréciations	25
Créances et dettes	26
Charges à payer	27
Charges et produits constatés d'avance	28
Produits à recevoir	29
Composition du capital social	30
Engagements financiers donnés et reçus	31
Notes	32

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/01/2023	31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	75 656	72 336	3 320	4 643
Fonds commercial	382 694		382 694	382 694
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	68 300		68 300	68 300
Constructions	614 700	43 930	570 770	594 846
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 940 762	1 748 802	191 959	213 395
Immobilisations en cours	15 370		15 370	22 037
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	11 581		11 581	11 581
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 250		3 250	3 250
ACTIF IMMOBILISE	3 112 313	1 865 069	1 247 244	1 300 746
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	415 036		415 036	569 407
Autres créances	123 475		123 475	104 251
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 602 755		1 602 755	1 451 176
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 152 132		1 152 132	1 051 664
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	238 057		238 057	288 451
ACTIF CIRCULANT	3 531 455		3 531 455	3 464 949
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 643 769	1 865 069	4 778 700	4 765 694

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 785 921	1 721 236
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	653 360	564 685
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 494 281	2 340 921
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	35	39
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	579 843	645 205
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 064	1 001
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	640 311	577 917
Dettes fiscales et sociales	318 096	366 453
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	736 133	826 239
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	8 937	7 919
DETTES	2 284 419	2 424 773
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 778 700	4 765 694

Rubriques	France	Exportation	31/01/2023	31/01/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 035 610		5 035 610	4 986 189
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 035 610		5 035 610	4 986 189
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			33 166	27 778
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 831	18 043
Autres produits			40	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 084 647	5 032 015
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 778 653	1 709 532
Impôts, taxes et versements assimilés			102 267	108 980
Salaires et traitements			1 714 679	1 754 818
Charges sociales			518 018	589 301
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 271	95 382
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			59	74
CHARGES D'EXPLOITATION			4 210 946	4 258 087
RESULTAT D'EXPLOITATION			873 701	773 928
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 563	3 118
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 563	3 118
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 826	4 356
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 826	4 356
RESULTAT FINANCIER			-2 263	-1 238
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			871 438	772 690

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41	1 804
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	41	1 804
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-41	-1 804
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	218 037	206 201
TOTAL DES PRODUITS	5 089 210	5 035 133
TOTAL DES CHARGES	4 435 850	4 470 448
BENEFICE OU PERTE	653 360	564 685

Détail des comptes

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS				
205000	LOGICIELS	75 656,27	73 632,95	2 023,32
Total 2050/AF - Concessions, brevets et droits similaires, brut		75 656,27	73 632,95	2 023,32
280500	AMORT LOGICIELS	-72 336,27	-68 989,63	-3 346,64
Total 2050/AG - Concessions, brevets et droits similaires, amortissements et		-72 336,27	-68 989,63	-3 346,64
TOTAL CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS		3 320,00	4 643,32	-1 323,32
FONDS COMMERCIAL				
206000	DROITS AU BAIL	217 694,00	217 694,00	
207000	FONDS DE COMMERCE	165 000,00	165 000,00	
Total 2050/AH - Fonds commercial, brut		382 694,00	382 694,00	
TOTAL FONDS COMMERCIAL		382 694,00	382 694,00	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		386 014,00	387 337,32	-1 323,32
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				
211000	TERRAINS	68 300,00	68 300,00	
Total 2050/AN - Terrains, brut		68 300,00	68 300,00	
TOTAL TERRAINS		68 300,00	68 300,00	
CONSTRUCTIONS				
213000	CONSTRUCTION	614 700,00	614 700,00	
Total 2050/AP - Constructions, brut		614 700,00	614 700,00	
281350	AMORT INST CONSTRUCTIONS	-43 930,00	-19 854,25	-24 075,75
Total 2050/AQ - Constructions, amortissements et provisions		-43 930,00	-19 854,25	-24 075,75
TOTAL CONSTRUCTIONS		570 770,00	594 845,75	-24 075,75
AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES				
218100	AMÉNAGEMENTS INSTALLATION	1 536 164,34	1 496 146,13	40 018,21
218200	MATÉRIEL DE TRANSPORT	31 700,00	31 700,00	
218300	MATÉRIEL DE BUREAU ET INF	215 592,12	208 716,87	6 875,25
218400	MOBILIER	157 305,46	157 305,46	
Total 2050/AT - Autres immobilisations corporelles, brut		1 940 761,92	1 893 868,46	46 893,46
281810	AMORT INSTALLATIONS	-1 364 861,54	-1 318 593,26	-46 268,28
281820	AMORT MATÉRIEL DE TRANSPO	-31 700,00	-31 700,00	
281830	AMORT MATÉRIEL INFORMATIQ	-197 321,22	-180 560,78	-16 760,44
281840	AMORT MOBILIER	-154 919,73	-149 619,59	-5 300,14
Total 2050/AU - Autres immobilisations corporelles, amortissements et provisi		-1 748 802,49	-1 680 473,63	-68 328,86
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES		191 959,43	213 394,83	-21 435,40
IMMOBILISATIONS EN COURS				
231000	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 370,00	22 036,66	-6 666,66
Total 2050/AV - Immobilisations en cours, brut		15 370,00	22 036,66	-6 666,66
TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS		15 370,00	22 036,66	-6 666,66
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		846 399,43	898 577,24	-52 177,81

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
271710	PARTS SOCIALES FNAIM	2 000,00	2 000,00	
271720	PARTS SOCIALES GARANTIE	480,00	480,00	
271730	PARTS SOCIALES CMB	15,00	15,00	
271740	PARTS SOCIALES - BPO	9 086,00	9 086,00	
Total 2050/BD - Autres titres immobilisés, brut		11 581,00	11 581,00	
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES		11 581,00	11 581,00	
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES				
275000	DÉPÔTS CAUTIONS VERSÉS	3 250,00	3 250,00	
Total 2050/BH - Autres immobilisations financières, brut		3 250,00	3 250,00	
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		3 250,00	3 250,00	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		14 831,00	14 831,00	
CLIENTS ET DIVERS				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100D	CLIENTS	37 793,91	231 115,19	-193 321,28
41110D	CLIENTS GROUPE	373 132,12	336 234,62	36 897,50
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		410 926,03	567 349,81	-156 423,78
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		410 926,03	567 349,81	-156 423,78
CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES				
418100	CLIENTS FAE	4 110,00	2 057,20	2 052,80
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		4 110,00	2 057,20	2 052,80
TOTAL CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES		4 110,00	2 057,20	2 052,80
TOTAL CLIENTS ET DIVERS		415 036,03	569 407,01	-154 370,98
AUTRES CREANCES				
FOURNISSEURS DEBITEURS				
40100D	FOURNISSEURS	2 249,59	3 184,02	-934,43
40110D	FOURNISSEURS GROUPE	195,00		195,00
409800	FOURNISSEURS ANP	5 619,17		5 619,17
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		8 063,76	3 184,02	4 879,74
TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS		8 063,76	3 184,02	4 879,74
PERSONNEL				
421102	NET NEGATIF		100,75	-100,75
Total 2050/BZ - Autres créances, brut			100,75	-100,75
TOTAL PERSONNEL			100,75	-100,75
ETAT ET COLLECTIVITES				
445620	TVA DÉDUCTIBLE SUR IMPOS	3 431,23	367,73	3 063,50
445660	TVA DÉDUCTIBLE SUR ABS	57 261,23	58 476,27	-1 215,04
445860	TVA / FNP	50 051,83	36 426,00	13 625,83
445870	TVA / FAE		807,13	-807,13
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		110 744,29	96 077,13	14 667,16

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		110 744,29	96 077,13	14 667,16
DEBITEURS DIVERS				
468700	PRODUITS À RECEVOIR	4 666,62	4 888,88	-222,26
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		4 666,62	4 888,88	-222,26
TOTAL DEBITEURS DIVERS		4 666,62	4 888,88	-222,26
TOTAL AUTRES CREANCES		123 474,67	104 250,78	19 223,89
TRESORERIE ET DIVERS				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508020	CMB ACTIV'PRO EPARGNE-BIHR	600 955,64	500 726,84	100 228,80
508100	DAT-BIH RENNES	1 000 000,00	950 000,00	50 000,00
508800	INTÉRÊTS COURUS / DAT	1 799,32	448,93	1 350,39
Total 2050/CD - Valeurs mobilières de placement, brut		1 602 754,96	1 451 175,77	151 579,19
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		1 602 754,96	1 451 175,77	151 579,19
DISPONIBILITES				
512100	BPO-BIH RENNES	388 815,09	198 640,36	190 174,73
512300	CMB-BIH RENNES	47 489,22	54 850,96	-7 361,74
513000	COMPTE SÉQUESTRE	715 828,00	798 173,00	-82 345,00
Total 2050/CF - Disponibilités, brut		1 152 132,31	1 051 664,32	100 467,99
TOTAL DISPONIBILITES		1 152 132,31	1 051 664,32	100 467,99
TOTAL TRESORERIE ET DIVERS		2 754 887,27	2 502 840,09	252 047,18
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	238 057,37	288 450,66	-50 393,29
Total 2050/CH - Charges constatées d'avance, brut		238 057,37	288 450,66	-50 393,29
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		238 057,37	288 450,66	-50 393,29
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		238 057,37	288 450,66	-50 393,29
TOTAL GÉNÉRAL		4 778 699,77	4 765 694,10	13 005,67

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL				
101000	CAPITAL SOCIAL	50 000,00	50 000,00	
Total 2051/DA - Capital social ou individuel N		50 000,00	50 000,00	
TOTAL CAPITAL		50 000,00	50 000,00	
RESERVE LEGALE				
106100	RÉSERVE LÉGALE	5 000,00	5 000,00	
Total 2051/DD - Réserve légale N		5 000,00	5 000,00	
TOTAL RESERVE LEGALE		5 000,00	5 000,00	
AUTRES RESERVES				
106800	AUTRES RÉSERVES	1 785 920,76	1 721 235,67	64 685,09
Total 2051/DG - Autres réserves N		1 785 920,76	1 721 235,67	64 685,09
TOTAL AUTRES RESERVES		1 785 920,76	1 721 235,67	64 685,09
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	653 360,09	564 685,09	88 675,00
Total 2051/DI - Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) N		653 360,09	564 685,09	88 675,00
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE		653 360,09	564 685,09	88 675,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 494 280,85	2 340 920,76	153 360,09
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERT.				
168800	INTÉRÊTS COURUS	34,60	38,50	-3,90
Total 2051/DS - Emprunts obligataires convertibles N		34,60	38,50	-3,90
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERT.		34,60	38,50	-3,90
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES		34,60	38,50	-3,90
EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT				
EMPRUNTS				
16400C	EMPRUNTS / AUTRES TIERS	579 843,02	645 205,47	-65 362,45
Total 2051/DU - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit N		579 843,02	645 205,47	-65 362,45
TOTAL EMPRUNTS		579 843,02	645 205,47	-65 362,45
TOTAL EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT		579 843,02	645 205,47	-65 362,45
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV				
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
165100	DEPOTS RECUS	1 064,18	1 001,48	62,70
Total 2051/DV - Emprunts et dettes financières divers N		1 064,18	1 001,48	62,70
TOTAL DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		1 064,18	1 001,48	62,70
TOTAL EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV		1 064,18	1 001,48	62,70
FOURNISSEURS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100C	FOURNISSEURS	166 135,08	64 598,21	101 536,87
40110C	FOURNISSEURS GROUPE	153 347,49	292 975,99	-139 628,50

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		319 482,57	357 574,20	-38 091,63
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		319 482,57	357 574,20	-38 091,63
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES				
408100	FOURNISSEURS FNP	30 428,18	36 350,69	-5 922,51
408110	FOURNISSEURS FNP GROUPE	290 400,00	183 992,37	106 407,63
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		320 828,18	220 343,06	100 485,12
TOTAL FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES		320 828,18	220 343,06	100 485,12
TOTAL FOURNISSEURS		640 310,75	577 917,26	62 393,49
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES				
421000	PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS	81 183,41	98 040,60	-16 857,19
42300C	PERSONNEL FRAIS DEPLACEMENT		140,60	-140,60
427000	OPPOSITIONS SUR SALAIRES		450,00	-450,00
428200	PROV CONGÉS PAYÉS	43 398,60	51 788,65	-8 390,05
428600	PERSONNEL CHARGES À PAYER	384,06	720,00	-335,94
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		124 966,07	151 139,85	-26 173,78
TOTAL PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES		124 966,07	151 139,85	-26 173,78
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX				
431000	URSSAF	31 360,54	41 659,22	-10 298,68
432000	RETRAITE A.G.R.R. -	7 328,61	10 917,79	-3 589,18
432100	IRREP	162,80	162,80	
433210	PRÉVOYANCE PREVADIES	659,15	751,43	-92,28
433220	MUTUELLE PREVADIES	3 919,05	4 093,23	-174,18
438600	ORGANISMES SOCIAUX CAP	9 073,21	11 827,25	-2 754,04
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		52 503,36	69 411,72	-16 908,36
TOTAL SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX		52 503,36	69 411,72	-16 908,36
ETAT ET COLLECTIVITES				
442100	TRESOR PUBLIC - P.A.S	3 872,59	5 460,25	-1 587,66
445510	TVA À DÉCAISSER	52 213,04	28 486,97	23 726,07
445710	TVA COLLECTÉE	68 493,29	94 626,51	-26 133,22
445870	TVA / FAE	684,99		684,99
448600	ETAT AUTRES CHARGES À PAYER	5 610,00	5 690,00	-80,00
448610	ETAT TAXE D'APPRENTISSAGE	1 456,32	2 174,19	-717,87
448620	ETAT FORMATION CONTINUE	1 213,59	2 566,00	-1 352,41
448650	ETAT TVTS	134,18	153,60	-19,42
448660	ETAT TAXE HANDICAPÉS	6 782,16	6 449,02	333,14
448670	ETAT TAXE DE PUBLICITÉ	166,90	294,54	-127,64
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		140 627,06	145 901,08	-5 274,02
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		140 627,06	145 901,08	-5 274,02
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		318 096,49	366 452,65	-48 356,16
AUTRES DETTES				

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.				
419800	CLIENTS AAE		6 900,00	-6 900,00
Total 2051/EA - Autres dettes N			6 900,00	-6 900,00
TOTAL EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.			6 900,00	-6 900,00
GROUPE				
45100C	C/C INTEGRATION FISCALE	18 037,00	16 201,00	1 836,00
Total 2051/EA - Autres dettes N		18 037,00	16 201,00	1 836,00
TOTAL GROUPE		18 037,00	16 201,00	1 836,00
ASSOCIES COMPTES COURANTS				
45500C	COMPTES COURANTS / AUTRE		4 965,00	-4 965,00
Total 2051/EA - Autres dettes N			4 965,00	-4 965,00
TOTAL ASSOCIES COMPTES COURANTS			4 965,00	-4 965,00
AUTRES COMPTES CREDITEURS				
467000	DÉBITEURS DIVERS	1 764,17		1 764,17
467100	COMPTE SÉQUESTRE CRÉDITEU	715 828,00	798 173,00	-82 345,00
Total 2051/EA - Autres dettes N		717 592,17	798 173,00	-80 580,83
TOTAL AUTRES COMPTES CREDITEURS			717 592,17	-80 580,83
CHARGES A PAYER				
468600	CHARGES À PAYER	503,69		503,69
Total 2051/EA - Autres dettes N		503,69		503,69
TOTAL CHARGES A PAYER			503,69	503,69
TOTAL AUTRES DETTES		736 132,86	826 239,00	-90 106,14
COMPTES DE REGULARISATION				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVAN	8 937,02	7 918,98	1 018,04
Total 2051/EB - Produits constatés d'avance N		8 937,02	7 918,98	1 018,04
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			7 918,98	1 018,04
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		8 937,02	7 918,98	1 018,04
TOTAL GÉNÉRAL		4 778 699,77	4 765 694,10	13 005,67

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES				
606100	ENERGIE	22 265,32	26 109,21	-3 843,89
606200	EAU	1 017,43	760,67	256,76
606300	FOURNITURES PETITS ÉQUIP	9 683,08	10 671,35	-988,27
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIV	6 265,12	7 257,16	-992,04
606500	FOURNITURES INFORMATIQUES	925,00	2 029,76	-1 104,76
606700	FOURNITURES DÉCORATIONS	84,36	403,61	-319,25
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		40 240,31	47 231,76	-6 991,45
TOTAL MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES		40 240,31	47 231,76	-6 991,45
LOCATIONS				
613100	LOCATION GÉRANCE	36 850,92	36 850,92	
613200	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	229 645,94	346 824,55	-117 178,61
613300	LOCATIONS PARKINGS ET GAR	31 708,38	28 297,77	3 410,61
613400	LOCATIONS MATÉRIELS	3 647,31	4 805,59	-1 158,28
613500	LOCATIONS VEHICULES	17 727,34	22 317,07	-4 589,73
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		319 579,89	439 095,90	-119 516,01
TOTAL LOCATIONS		319 579,89	439 095,90	-119 516,01
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE				
614100	CHARGES LOCATIVES	11 334,02	50 692,94	-39 358,92
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		11 334,02	50 692,94	-39 358,92
TOTAL CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE		11 334,02	50 692,94	-39 358,92
ENTRETIEN ET REPARATIONS				
615200	ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER	35 381,70	30 139,09	5 242,61
615600	MAINTENANCE	121 716,00	88 205,96	33 510,04
615700	ENTRETIEN VÉHICULE	2 001,21	3 356,89	-1 355,68
615800	INSTALLATION MATERIEL	6 284,22		6 284,22
615900	ENTRETIEN DIVERS	81,60	250,85	-169,25
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		165 464,73	121 952,79	43 511,94
TOTAL ENTRETIEN ET REPARATIONS		165 464,73	121 952,79	43 511,94
PRIMES D'ASSURANCES				
616100	ASSURANCE VÉHICULES	1 143,82	1 106,16	37,66
616200	ASSURANCE CONSTRUCTIONS	3 730,66	3 411,00	319,66
616400	ASSURANCE FNAIM RISQ EXP	3 987,85	3 944,04	43,81
616700	ASSURANCE DIRIGEANTS	33,67		33,67
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		8 896,00	8 461,20	434,80
TOTAL PRIMES D'ASSURANCES		8 896,00	8 461,20	434,80
DIVERS				
618100	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	927,43	1 076,25	-148,82
628000	COTISATIONS PROFESSIONNEL	3 300,00	3 300,01	-0,01
628400	FRAIS DE RECRUTEMENT		71,25	-71,25
628600	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	4 392,01	42 640,43	-38 248,42
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		8 619,44	47 087,94	-38 468,50

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
TOTAL DIVERS		8 619,44	47 087,94	-38 468,50
PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE				
621200	AUTRES SERVICES EXTERIEUR	6 033,28	4 557,51	1 475,77
621400	PERSONNEL GRP MIS A DISPO	916,47		916,47
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		6 949,75	4 557,51	2 392,24
TOTAL PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE		6 949,75	4 557,51	2 392,24
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES				
622200	HONORAIRES DE RÉTROCESSIO	259 662,47	245 597,22	14 065,25
622600	COMMISSIONS ET HONORAIRES	2 666,49	2 483,87	182,62
622610	HONORAIRES CAC	5 000,00	4 700,00	300,00
622620	HONORAIRES AVOCATS	5 100,00	150,00	4 950,00
622630	HONORAIRES - PS HOLDING	306 172,00	298 530,00	7 642,00
622700	FRAIS D'ACTES ET DE CONTE	42,86	835,40	-792,54
622800	HONORAIRES DIVERS	6 666,66	9 868,15	-3 201,49
622900	CCI-FRAIS CARTES PROFESSIONNELLES	770,00	879,00	-109,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		586 080,48	563 043,64	23 036,84
TOTAL REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES		586 080,48	563 043,64	23 036,84
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES				
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	2 126,01	2 249,27	-123,26
623300	FOIRE EXPO ANIMATIONS	72 351,02	25 114,63	47 236,39
623400	CADEAUX À LA CLIENTÈLE	28 121,03	9 964,25	18 156,78
623410	CADEAUX PERSONNEL	18 386,11	8 612,81	9 773,30
623500	DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	33 987,98	24 069,27	9 918,71
623510	INDEMNITES DIVERSES VERSEES AUX CLI	4 601,81	2 208,45	2 393,36
623600	IMPRIMES CARTES VISITES	12 563,06	5 098,67	7 464,39
623700	PUBLICITÉ	306 559,19	176 182,49	130 376,70
623710	PUBLICITÉ GRATUITE	67 445,10	85 732,16	-18 287,06
623800	DONS POURBOIRES	750,00	540,00	210,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		546 891,31	339 772,00	207 119,31
TOTAL PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES		546 891,31	339 772,00	207 119,31
TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL				
624100	TRANSPORT SUR ACHATS	319,00		319,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		319,00		319,00
TOTAL TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL		319,00		319,00
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS				
625100	DÉPLACEMENT / GAZOIL	5 711,08	8 759,68	-3 048,60
625200	DÉPLACEMENT / KM	19 294,07	14 638,31	4 655,76
625300	DÉPLCT / HOTEL TRANSPORT	2 182,50	1 028,06	1 154,44
625400	DÉPLACEMENT / PÉAGES PARK	22,37	26,53	-4,16
625700	RECEPTION RESTAURANT	781,54	888,91	-107,37
625710	CONSOMMATIONS	1 976,71	2 306,97	-330,26
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		29 968,27	27 648,46	2 319,81
TOTAL DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS		29 968,27	27 648,46	2 319,81

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS				
626100	FRAIS POSTAUX	20 646,88	23 426,78	-2 779,90
626200	TÉLÉPHONE FAX	9 044,97	9 070,34	-25,37
626210	INTERNET	12 353,06	13 681,16	-1 328,10
626300	TÉLÉPHONE PORTABLE	11 320,41	11 751,72	-431,31
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		53 365,32	57 930,00	-4 564,68
TOTAL FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS		53 365,32	57 930,00	-4 564,68
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES				
627000	SERVICES BANCAIRES	944,10	2 057,89	-1 113,79
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		944,10	2 057,89	-1 113,79
TOTAL SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		944,10	2 057,89	-1 113,79
TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		1 778 652,62	1 709 532,03	69 120,59
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES				
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS				
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	10 274,56	11 931,81	-1 657,25
631300	FORMAT CONT/ OBLIG LEGALE	16 359,93	16 904,23	-544,30
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		26 634,49	28 836,04	-2 201,55
TOTAL IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS		26 634,49	28 836,04	-2 201,55
AUTRES IMPOTS ET TAXES				
635110	CFE TAXE PROFESSIONNELLE	14 844,00	14 702,00	142,00
635120	TAXE FONCIÈRE	23 522,05	26 194,89	-2 672,84
635130	CONTRIBUTION HANDICAPÉS	6 295,14	6 149,90	145,24
635140	TVTS	1 690,45	2 471,21	-780,76
635160	CVAE	29 045,00	24 438,00	4 607,00
635400	DROITS D'ENREGISTREMENTS		5 566,00	-5 566,00
637800	TAXES DIVERSES	-0,40	372,60	-373,00
637810	TAXE SUR LA PUBLICITÉ	236,02	248,90	-12,88
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		75 632,26	80 143,50	-4 511,24
TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES		75 632,26	80 143,50	-4 511,24
TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES		102 266,75	108 979,54	-6 712,79
CHARGES DE PERSONNEL				
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
641100	SALAIRES	1 674 617,69	1 728 891,08	-54 273,39
641200	PROVISION CONGÉS PAYÉS	-6 571,11	-5 721,10	-850,01
641310	PROVISION PRIMES DIVERSES	-20,77		-20,77
641320	SALAIRES CONSTATÉS D'AVAN	47 099,00	30 300,00	16 799,00
641330	PROV S/ COM OU SAL A PAY	-445,94	720,00	-1 165,94
641440	INDEMNITE CHOMAGE PARTIEL		628,46	-628,46
Total 2052/FY - Salaires et traitements N		1 714 678,87	1 754 818,44	-40 139,57
TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS		1 714 678,87	1 754 818,44	-40 139,57
CHARGES SOCIALES				
645100	URSSAF	299 308,32	334 591,25	-35 282,93

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
645200	PRÉVOYANCE NON CADRE	6 736,55	6 959,65	-223,10
645210	MUTUELLE	25 339,10	26 488,70	-1 149,60
645300	AGRR	97 006,73	106 812,93	-9 806,20
645400	ASSEDIC	63 461,29	65 606,26	-2 144,97
645810	CHARGES / PROV PRIME	38,50		38,50
645820	CHARGES / PROV SALAIRE CC	4 435,00	26 439,00	-22 004,00
645825	CH S/ COM OU SAL A PAYER	-112,00	142,00	-254,00
645840	CHARGES/PROV CONGÉS PAYES	-2 396,97	-1 530,19	-866,78
647100	INDEMNITES TRANSPORT	880,54	378,32	502,22
647500	MÉDECINE DU TRAVAIL	4 525,33	4 529,83	-4,50
Total 2052/FZ - Charges sociales N		499 222,39	570 417,75	-71 195,36
TOTAL CHARGES SOCIALES		499 222,39	570 417,75	-71 195,36
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				
648100	INDEMNITÉS DE LICENCIEMEN	18 795,29	447,73	18 347,56
648120	IND RUPTURE CONVENTIONNEL		18 435,98	-18 435,98
Total 2052/FZ - Charges sociales N		18 795,29	18 883,71	-88,42
TOTAL AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		18 795,29	18 883,71	-88,42
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL		2 232 696,55	2 344 119,90	-111 423,35
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS				
681110	DOT AMORT IMMOS INCORP	3 346,64	3 209,41	137,23
681120	DOT AMORT IMMOS CORP	93 924,61	92 172,12	1 752,49
Total 2052/GA - Dotations d'exploitation sur immobilisations, dotations aux a		97 271,25	95 381,53	1 889,72
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS		97 271,25	95 381,53	1 889,72
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION		97 271,25	95 381,53	1 889,72
AUTRES CHARGES				
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE				
651000	DROIT D'AUTEURS	53,08	59,04	-5,96
658000	CHARGES DE GESTION COURAN	5,63	14,54	-8,91
Total 2052/GE - Autres charges N		58,71	73,58	-14,87
TOTAL CHARGES DIV DE GESTION COURANTE		58,71	73,58	-14,87
TOTAL AUTRES CHARGES		58,71	73,58	-14,87
CHARGES FINANCIERES				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				
661100	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	6 826,01	4 356,18	2 469,83
Total 2052/GR - Intérêts et charges assimilées N		6 826,01	4 356,18	2 469,83
TOTAL INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		6 826,01	4 356,18	2 469,83
TOTAL CHARGES FINANCIERES		6 826,01	4 356,18	2 469,83
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
CHARGES EXCEPT DE GESTION				
671100	PÉNALTÉS ET AMENDES	40,80	1 803,80	-1 763,00

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2053/HE - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion N		40,80	1 803,80	-1 763,00
TOTAL CHARGES EXCEPT DE GESTION		40,80	1 803,80	-1 763,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		40,80	1 803,80	-1 763,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
695100	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	218 037,00	206 201,00	11 836,00
Total 2053/HK - Impôt sur les bénéfices N		218 037,00	206 201,00	11 836,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		218 037,00	206 201,00	11 836,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		218 037,00	206 201,00	11 836,00
TOTAL GÉNÉRAL		4 435 849,69	4 470 447,56	-34 597,87

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
PRODUCTION SERVICES - FRANCE				
706000	PRESTATIONS DE SERVICES	4 407 409,20	4 572 274,50	-164 865,30
708200	COMMISSIONS BANQUE EXO	836,22	1 820,80	-984,58
708201	RETRO COMMISSIONS BANQUE	290,00	3 622,68	-3 332,68
708500	SOUS LOCATION	24 840,27	10 515,57	14 324,70
708800	REFACT HORS GROUPE	1 320,00	1 406,53	-86,53
708810	REFACT GROUPE	600 914,20	396 548,62	204 365,58
Total 2052/FG - Production de services vendue, France		5 035 609,89	4 986 188,70	49 421,19
TOTAL PRODUCTION SERVICES - FRANCE		5 035 609,89	4 986 188,70	49 421,19
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		5 035 609,89	4 986 188,70	49 421,19
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
740000	SUBVENTION D'EXPLOITATION	33 166,47	27 777,81	5 388,66
Total 2052/FO - Subventions d'exploitation N		33 166,47	27 777,81	5 388,66
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		33 166,47	27 777,81	5 388,66
REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE				
791200	TRANSFERT CHG / FORMATION	3 800,00		3 800,00
791300	AVANTAGES EN NATURE	8 764,95	18 042,73	-9 277,78
791400	TRANSFERT CHG / PREVOYANC	3 266,25		3 266,25
Total 2052/FP - Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charç		15 831,20	18 042,73	-2 211,53
TOTAL REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE		15 831,20	18 042,73	-2 211,53
AUTRES PRODUITS				
758000	PRODUITS DE GESTION COURA	39,53	5,29	34,24
Total 2052/FQ - Autres produits N		39,53	5,29	34,24
TOTAL AUTRES PRODUITS		39,53	5,29	34,24
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		49 037,20	45 825,83	3 211,37
PRODUITS FINANCIERS				
AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES				
764000	REVENUS DES DAT	3 352,02	2 753,28	598,74
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIER	1 210,67	364,84	845,83
Total 2052/GL - Autres intérêts et produits assimilés N		4 562,69	3 118,12	1 444,57
TOTAL AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES		4 562,69	3 118,12	1 444,57
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		4 562,69	3 118,12	1 444,57
TOTAL GÉNÉRAL		5 089 209,78	5 035 132,65	54 077,13

Annexes

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 4 778 700 euros dégage un bénéfice de 653 360 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES

Les comptes de l'exercice clos au 31/01/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 à 3 ans
- * Aménagement installation : 5 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens

non décomposables à l'origine.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	456 327		2 023
Terrains	68 300		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	614 700		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	1 496 146		43 710
Matériel de transport	31 700		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	366 022		8 395
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	22 037		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 598 905		52 106
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	11 581		
Prêts et autres immobilisations financières	3 250		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 831		
TOTAL GENERAL	3 070 063		54 129

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			458 350	
Terrains			68 300	
Constructions sur sol propre			614 700	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers	3 692		1 536 164	
Matériel de transport			31 700	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 520		372 898	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	6 667		15 370	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 879		2 639 132	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			11 581	
Prêts et autres immobilisations financières			3 250	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			14 831	
TOTAL GENERAL	11 879		3 112 313	

Rubriques		Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice		
Frais d'établissements et développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		68 990	3 347		72 336		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		68 990	3 347		72 336		
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales,agenc.,aménag.		19 854	24 076		43 930		
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Installations générales, agenc. et aménag. divers		1 318 593	46 268		1 364 862		
Matériel de transport		31 700			31 700		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		330 180	23 581	1 520	352 241		
Emballages récupérables, divers							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 700 328	93 925	1 520	1 792 732		
TOTAL GENERAL		1 769 318	97 271	1 520	1 865 069		
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices		Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 250	3 250	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	415 036	415 036	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	110 744	110 744	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	12 730	12 730	
Charges constatées d'avance	238 057	238 057	
TOTAL GENERAL	779 818	779 818	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	35	35		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	579 843	66 092	271 823	241 928
Emprunts et dettes financières divers	1 064	1 064		
Fournisseurs et comptes rattachés	640 311	640 311		
Personnel et comptes rattachés	124 966	124 966		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 503	52 503		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	121 391	121 391		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	19 236	19 236		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	18 037	18 037		
Autres dettes	718 096	718 096		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 937	8 937		
TOTAL GENERAL	2 284 419	1 770 668	271 823	241 928
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 362			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	INTÉRÊTS COURUS	34,60	38,50	-3,90
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		34,60	38,50	-3,90
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
408100	FOURNISSEURS FNP	30 428,18	36 350,69	-5 922,51
408110	FOURNISSEURS FNP GROUPE	290 400,00	183 992,37	106 407,63
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		320 828,18	220 343,06	100 485,12
AUTRES DETTES				
419800	CLIENTS AAE		6 900,00	-6 900,00
468600	CHARGES À PAYER	503,69		503,69
TOTAL AUTRES DETTES		503,69	6 900,00	-6 396,31
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROV CONGÉS PAYÉS	43 398,60	51 788,65	-8 390,05
428600	PERSONNEL CHARGES À PAYER	384,06	720,00	-335,94
438600	ORGANISMES SOCIAUX CAP	9 073,21	11 827,25	-2 754,04
448600	ETAT AUTRES CHARGES À PAY	5 610,00	5 690,00	-80,00
448610	ETAT TAXE D'APPRENTISSAGE	1 456,32	2 174,19	-717,87
448620	ETAT FORMATION CONTINUE	1 213,59	2 566,00	-1 352,41
448650	ETAT TVTS	134,18	153,60	-19,42
448660	ETAT TAXE HANDICAPÉS	6 782,16	6 449,02	333,14
448670	ETAT TAXE DE PUBLICITÉ	166,90	294,54	-127,64
TOTAL DETTE FISCALES ET SOCIALES		68 219,02	81 663,25	-13 444,23
TOTAL CHARGES A PAYER		389 585,49	308 944,81	80 640,68

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/01/2023

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	238 057,37	288 450,66	-50 393,29
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		238 057,37	288 450,66	-50 393,29
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVAN	-8 937,02	-7 918,98	-1 018,04
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-8 937,02	-7 918,98	-1 018,04

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FAE	4 110,00	2 057,20	2 052,80
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		4 110,00	2 057,20	2 052,80
AUTRES CREANCES				
409800	FOURNISSEURS ANP	5 619,17		5 619,17
468700	PRODUITS À RECEVOIR	4 666,62	4 888,88	-222,26
TOTAL AUTRES CREANCES		10 285,79	4 888,88	5 396,91
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508800	INTÉRÊTS COURUS / DAT	1 799,32	448,93	1 350,39
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		1 799,32	448,93	1 350,39
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		16 195,11	7 395,01	8 800,10

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales	500			100
Certificats d'investissements				

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions BLOT IMMOBILIER	683 000				683 000	
TOTAL 683 000 683 000						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

TRESORERIE ET COMPTE SEQUESTRE

Le compte de trésorerie correspondant au compte séquestre est inclus dans le poste disponibilités à hauteur de 716 K€. La contrepartie vis-à-vis des mandants figure en autres dettes pour un montant identique.

EFFECTIF MOYEN

- Cadres :	2
- Employés :	10
- Négociateurs :	<u>28</u>
TOTAL	40

RATTACHEMENT DES HONORAIRES, SALAIRES ET CHARGES :

Les honoraires facturés aux clients sont rattachés à l'exercice de la signature de l'acte notarié.

Les salaires et charges payés aux négociateurs et afférents à ces transactions sont également rattachés à l'exercice de la signature de l'acte authentique.

Un calcul est effectué en reprenant le chiffre d'affaires non facturé par mois et par négociateur multiplié par le taux de commission du mois du négociateur. Une charge constatée d'avance est comptabilisée pour la part de commission touchée en avance et des charges sociales payées. Ces charges constatées d'avances représentent 148 500 € dans les comptes au 31 janvier 2023.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles inscrites au bilan concernent l'acquisition des droits au bail des agences ainsi qu'un fonds commercial :

- - Droit au bail : 6 Place du Parlement et 1 rue Saint Georges – RENNES : 167 694€ (Cf. Acte notarié Me SCOUARNEC du 27/12/2006)
- - Droit au bail : 20 Cours Kennedy – RENNES : 50 000€ (Cf. Acte notarié Me FOUCHE du 22/07/2016)
- - Fonds commercial de VANNES : 165 000€ (Cf. Acte du 04/10/2007)

Annexe 5 :
Etat des inscriptions et nantissement de la Société Apporteuse



Greffe du tribunal de commerce de Rennes

7 rue Pierre Abélard, Cité judiciaire, CS 43124, 35031 Rennes cedex

08:30 - 12:00, 13:30 - 17:00

Téléphone : 02 99 65 38 88

www.greffe-tc-rennes.fr - www.infogreffe.fr

1 / 5

Etat des inscriptions

Du chef de : **BLOT IMMOBILIER**

Adresse demandée : **93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes**

N° d'identification : **385 038 724**

Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement

A la demande de : **Claire FAVRAIS**

État des inscriptions de gages sans dépossession

Article R. 521-2, 1° du code de commerce Décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006 (abrogé) hors la catégorie 12 de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2 (6°) du décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006

A jour au 04/07/2023 Gage sans dépossession

au 04/07/2023 Gage des stocks

au 04/07/2023 Nantissement de l'outillage et du matériel

Néant

État des inscriptions de nantissements conventionnels de parts sociales (sociétés civiles, SARL, SNC)

Articles 1866 et 2355 du code civil et R. 521-2, 2° du code de commerce Catégorie 12 uniquement de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2 (6°) du décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006 (abrogé)

A jour au 04/07/2023 Nantissement de parts sociales

Néant

État des inscriptions de privilèges du vendeur de fonds de commerce

Articles L. 141-6 du code de commerce et R. 521-2, 3° du code de commerce

A jour au 04/07/2023 Privilège de vendeur

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes

Délivré le : 06/07/2023 à 09:25:30

Etat du chef de : BLOT IMMOBILIER, 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes

Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



**État des inscriptions de nantissements
(conventionnels et judiciaires) du fonds de commerce**

Articles L. 142-3 et R. 521-2, 4° du code de commerce ;

Articles L.531-1, L.532-1 et L.533-1 et R.531-1, R.532-1 à R.532-9, R.531-1, R.533-1, R.533-2, R. 533-4 du code des procédures civiles d'exécution

A jour au 04/07/2023 Nantissement judiciaire de fonds

au 04/07/2023 Nantissement de fonds

Néant

État des inscriptions de déclarations de créances

Articles L. 141-22 du code de commerce et R. 521-2, 5° du code de commerce

A jour au 04/07/2023 Déclaration de créance

Néant

État des inscriptions de mesures d'inaliénabilité

Articles R. 521-2, 11°, R. 626-25, R. 631-35 et R. 642-12 du code de commerce

A jour au 04/07/2023 Biens inaliénables

Néant

État des inscriptions des clauses de réserve de propriété

Article L. 624-10 du code de commerce

Néant

État des inscriptions de contrats portant sur un bien ayant fait l'objet d'une publicité

Articles R. 521-2, 12°, L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce

A jour au 04/07/2023 Clause de réserve de propriété

au 04/07/2023 Contrat de location

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes

Délivré le : 06/07/2023 à 09:25:30

Etat du chef de : BLOT IMMOBILIER, 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes

Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



État des inscriptions de privilège du trésor

Articles 1929 quater du code général des impôts, 396 bis du code général des impôts, annexe 2,
379 bis du code des douanes et R. 521-2, 13° du code de commerce

A jour au 04/07/2023 Privilège du trésor

Néant

État des inscriptions de privilège de la sécurité sociale et régimes complémentaires

Articles L. 243-5, R. 243-46 du code de la sécurité sociale et R. 521-2, 14° du code de commerce

A jour au 04/07/2023 Privilège de la sécurité sociale

Néant

État des inscriptions de warrants agricoles

Articles L. 342-4, R.342-1 du code rural et de la pêche maritime et R. 521-2, 15° du code de commerce

Avertissement :

- Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
- Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

Néant

État des inscriptions d'opérations de crédit-bail en matière mobilière

Articles L. 313-10, R. 313-4 du code monétaire et financier et R. 521-2, 16° du code de commerce

A jour au 04/07/2023 Crédit-bail en matière mobilière

Néant

État des inscriptions saisie pénale du fonds de commerce

Articles 706-157 du code de procédure pénale et R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes
Délivré le : 06/07/2023 à 09:25:30
Etat du chef de : BLOT IMMOBILIER, 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes
Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



État des inscriptions de protêts et certificats de non-paiement*Articles L. 511-56, R. 511-4 du code de commerce, R. 131-49 du code monétaire et financier*

A jour au 04/07/2023 Protêts

Néant

État des inscriptions de prêts et délais*Articles L. 622-17, III, 2° et 3°, L. 631-14, R. 622-14 et R. 631-20 du code de commerce*

A jour au 04/07/2023 Prêts et délais

Néant

État des inscriptions de warrants autres qu'agricoles*Articles L. 523-3 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)*

A jour au 04/07/2023 Warrants

Néant

État des inscriptions de nantissement de l'outillage et du matériel*Articles L. 525-1 suivants du code de commerce (abrogés)*

Néant

État des inscriptions de gage des stocks*Article L. 527-1 et suivants du code de commerce (abrogés)*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes

Délivré le : 06/07/2023 à 09:25:30

Etat du chef de : BLOT IMMOBILIER, 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes

Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. F.', written over a horizontal line.

Observations

Présence d'autres inscriptions sur d'autres adresses du débiteur ou sur d'autres débiteurs liés :

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il existe des inscriptions prises à ce greffe

- du chef de : D.P. INVEST (D.P.I.) 501 738 777
- sur l'adresse : 12 allée des Aigrettes Dans la Sci Chloé 35760 Saint-Grégoire
- du chef de : FIDJI 505 285 296
- sur l'adresse : 12 allée des Aigrettes Dans la Sci Chloé 35000 Rennes
12 Allée des Aigrettes 35760 Saint-Grégoire
- du chef de : PL2B 505 260 992
- sur l'adresse : 12 allée des Aigrettes Dans la Sci Chloé 35760 Saint-Grégoire
- du chef de : SAF
- sur l'adresse : 12 allée des Aigrettes Dans la Sci Chloé 35760 Saint-Grégoire

Nous restons à votre disposition pour vous délivrer les états correspondants.

Greffes secondaires :

La personne a déclaré au greffe de Rennes être également immatriculée aux greffes :

La Rochelle, Brest, Nantes

Nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelles inscriptions prises à ce(s) greffe(s).

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes
Délivré le : 06/07/2023 à 09:25:30
Etat du chef de : BLOT IMMOBILIER, 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes
Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



Débiteurs

BLOT HABITAT RENNES SUD - 793 364 670 RCS RENNES
93 Avenue Henri Fréville 35000 RENNES

Pour recevoir un état d'endettement certifié délivré par le greffe, veuillez passer par la fiche entreprise et sélectionner la commande courrier pour les catégories d'inscriptions souhaitées.

[Imprimer la fiche](#)

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	10/07/2023	-
Warrants agricoles	Néant	10/07/2023	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	10/07/2023	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	10/07/2023	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	10/07/2023	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	10/07/2023	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	10/07/2023	-
Protêts	Néant	10/07/2023	-

Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	10/07/2023	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	10/07/2023	-
Déclarations de créances	Néant	10/07/2023	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	10/07/2023	-
Publicité de contrats de location	Néant	10/07/2023	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	10/07/2023	-
Gage des stocks	Néant	10/07/2023	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	10/07/2023	-
Prêts et délais	Néant	10/07/2023	-
Biens inaliénables	Néant	10/07/2023	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	10/07/2023	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	10/07/2023	-

Informations		Informations	
Libellé	Statut	Date de commande	Statut
Instruments de musique	Néant	10/07/2023	-
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	10/07/2023	-
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	10/07/2023	-
Matériels liés au sport	Néant	10/07/2023	-
Matériels informatiques et accessoires	Néant	10/07/2023	-
Meubles meublants	Néant	10/07/2023	-
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	10/07/2023	-
Monnaies	Néant	10/07/2023	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	10/07/2023	-
Parts sociales	Néant	10/07/2023	-
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	10/07/2023	-
Produits liquides non comestibles	Néant	10/07/2023	-

Produits textiles

Néant10/07/2023-

Produits alimentaires

Néant10/07/2023-

Autres

Néant10/07/2023-

Débiteurs

BLOT HABITAT LIFFRE - 521 491 993 RCS RENNES
93 Avenue Henri Fréville 35000 RENNES

Pour recevoir un état d'endettement certifié délivré par le greffe, veuillez passer par la fiche entreprise et sélectionner la commande courrier pour les catégories d'inscriptions souhaitées.

Imprimer la fiche

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	10/07/2023	-
Warrants agricoles	Néant	10/07/2023	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	10/07/2023	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	10/07/2023	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	10/07/2023	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	10/07/2023	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	10/07/2023	-
Protêts	Néant	10/07/2023	-

Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	10/07/2023	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	10/07/2023	-
Déclarations de créances	Néant	10/07/2023	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	10/07/2023	-
Publicité de contrats de location	Néant	10/07/2023	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	10/07/2023	-
Gage des stocks	Néant	10/07/2023	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	10/07/2023	-
Prêts et délais	Néant	10/07/2023	-
Biens inaliénables	Néant	10/07/2023	-
Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	10/07/2023	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	10/07/2023	-

Statut	Date de commande	Statut
Instruments de musique	Néant	10/07/2023
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	10/07/2023
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	10/07/2023
Matériels liés au sport	Néant	10/07/2023
Matériels informatiques et accessoires	Néant	10/07/2023
Meubles meublants	Néant	10/07/2023
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	10/07/2023
Monnaies	Néant	10/07/2023
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	10/07/2023
Parts sociales	Néant	10/07/2023
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	10/07/2023
Produits liquides non comestibles	Néant	10/07/2023

Produits textiles	Néant	10/07/2023	-
Produits alimentaires	Néant	10/07/2023	-
Autres	Néant	10/07/2023	-

Débiteurs

BLOT HABITAT EST - 521 488 130 RCS RENNES
93 Avenue Henri Fréville 35000 RENNES

Pour recevoir un état d'endettement certifié délivré par le greffe, veuillez passer par la fiche entreprise et sélectionner la commande courrier pour les catégories d'inscriptions souhaitées.

[Imprimer la fiche](#)

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	10/07/2023	-
Warrants agricoles	Néant	10/07/2023	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	10/07/2023	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	10/07/2023	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	10/07/2023	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	10/07/2023	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	10/07/2023	-
Protêts	Néant	10/07/2023	-

Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	10/07/2023	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	10/07/2023	-
Déclarations de créances	Néant	10/07/2023	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	10/07/2023	-
Publicité de contrats de location	Néant	10/07/2023	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	10/07/2023	-
Gage des stocks	Néant	10/07/2023	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	10/07/2023	-
Prêts et délais	Néant	10/07/2023	-
Biens inaliénables	Néant	10/07/2023	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	10/07/2023	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	10/07/2023	-

Statut	Date de validation	Statut
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-
Néant	10/07/2023	-

Instruments de musique

Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories

Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques

Matériels liés au sport

Matériels informatiques et accessoires

Meubles meublants

Meubles incorporels autres que parts sociales

Monnaies

Objets d'art, de collection ou d'antiquité

Parts sociales

Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques

Produits liquides non comestibles

Produits textiles	Néant	10/07/2023	-
Produits alimentaires	Néant	10/07/2023	-
Autres	Néant	10/07/2023	-

Débiteurs

BLOT HABITAT PACE - 521 488 114 RCS RENNES
93 Avenue Henri Fréville 35000 RENNES

Pour recevoir un état d'endettement certifié délivré par le greffe, veuillez passer par la fiche entreprise et sélectionner la commande courrier pour les catégories d'inscriptions souhaitées.

[Imprimer la fiche](#)

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	10/07/2023	-
Warrants agricoles	Néant	10/07/2023	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	10/07/2023	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	10/07/2023	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	10/07/2023	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	10/07/2023	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	10/07/2023	-
Protêts	Néant	10/07/2023	-

Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	10/07/2023	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	10/07/2023	-
Déclarations de créances	Néant	10/07/2023	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	10/07/2023	-
Publicité de contrats de location	Néant	10/07/2023	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	10/07/2023	-
Gage des stocks	Néant	10/07/2023	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	10/07/2023	-
Prêts et délais	Néant	10/07/2023	-
Biens inaliénables	Néant	10/07/2023	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	10/07/2023	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	10/07/2023	-

Informations	Date de commande	Statut
Instruments de musique	10/07/2023	Néant
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	10/07/2023	Néant
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	10/07/2023	Néant
Matériels liés au sport	10/07/2023	Néant
Matériels informatiques et accessoires	10/07/2023	Néant
Meubles meublants	10/07/2023	Néant
Meubles incorporels autres que parts sociales	10/07/2023	Néant
Monnaies	10/07/2023	Néant
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	10/07/2023	Néant
Parts sociales	10/07/2023	Néant
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	10/07/2023	Néant
Produits liquides non comestibles	10/07/2023	Néant

Produits textiles	Néant	10/07/2023	-
Produits alimentaires	Néant	10/07/2023	-
Autres	Néant	10/07/2023	-

Débiteurs

BLOT HABITAT MONTFORT - 521 491 795 RCS RENNES
93 Avenue Henri Fréville 35000 RENNES

Pour recevoir un état d'endettement certifié délivré par le greffe, veuillez passer par la fiche entreprise et sélectionner la commande courrier pour les catégories d'inscriptions souhaitées.

[Imprimer la fiche](#)

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	10/07/2023	-
Warrants agricoles	Néant	10/07/2023	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	10/07/2023	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	10/07/2023	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	10/07/2023	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	10/07/2023	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	10/07/2023	-
Protêts	Néant	10/07/2023	-

Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	10/07/2023	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	10/07/2023	-
Déclarations de créances	Néant	10/07/2023	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	10/07/2023	-
Publicité de contrats de location	Néant	10/07/2023	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	10/07/2023	-
Gage des stocks	Néant	10/07/2023	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	10/07/2023	-
Prêts et délais	Néant	10/07/2023	-
Biens inaliénables	Néant	10/07/2023	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	10/07/2023	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	10/07/2023	-

Informations	Détails	Date	Statut
Instruments de musique		10/07/2023	Néant
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories		10/07/2023	Néant
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques		10/07/2023	Néant
Matériels liés au sport		10/07/2023	Néant
Matériels informatiques et accessoires		10/07/2023	Néant
Meubles meublants		10/07/2023	Néant
Meubles incorporels autres que parts sociales		10/07/2023	Néant
Monnaies		10/07/2023	Néant
Objets d'art, de collection ou d'antiquité		10/07/2023	Néant
Parts sociales		10/07/2023	Néant
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques		10/07/2023	Néant
Produits liquides non comestibles		10/07/2023	Néant

Produits textiles	Néant	10/07/2023	-
Produits alimentaires	Néant	10/07/2023	-
Autres	Néant	10/07/2023	-